

Avril - mai 2024

—
Numéro 108



METZ MAGAZINE

Le magazine
de la Ville de Metz

—
metz.fr



Dossier *P.6*

**Budget 2024:
investir pour
l'avenir des Messins**

Metz ville d'eau *P.22*

**Ça bouge
sur les berges**

Sport *P.24*

**Jeux Olympiques:
Metz tout feu
tout flamme**

Dans ce numéro

DOSSIER

Budget 2024 6

URBANISME

Plus verte la ville 12

ÉDUCATION

Inscriptions scolaires 14

SENIORS

Résidences autonomie 16

Messins solidaires 18

ESPACES VERT

Je fleuris ma rue 19

Arbres, chiens et jardins familiaux 20



METZ VILLE D'EAU

Ça bouge sur les berges 22



SPORT

JO: Metz tout feu tout flamme 24



CULTURE

Passages Transfestival 26

EMPLOI

La Ville de Metz recrute 28

VIE MUNICIPALE

Conseil municipal 30

AGENDA

Évènements et sorties du printemps 32



TRIBUNES

L'expression des groupes politiques 40

PRATIQUE

Stationnement: places gratuites «1h shopping» 42

CONTACTS

Élus et mairies de quartier 43



Avril - mai 2024
Numéro 108

Retrouvez l'actualité municipale
au jour le jour sur

metz.fr

Photo couverture Vue en montgolfière du jardin d'Amour, sur l'île du petit Saulcy

Directeur de la publication François Grosdidier
Directeur de la communication Emmanuel Rousselin

Rédaction Direction de la communication Photos Philippe Gisselbrecht, Pauline Parisot
Maquette et mise en page Direction de la communication
Tirage 71 000 exemplaires Impression Est Imprimerie Dépôt légal à parution
Contact dircom@mairie-metz.fr Distribution Milee



@MairiedeMetz



/VilleddeMetzOfficiel



ville_de_metz



Entretien avec François Grosdidier

Dites-nous, Monsieur le Maire



METZ MAGAZINE :
L'actualité nationale regorge de faits divers et d'actes de violence ? Comment réagit la Ville de Metz ?

FRANÇOIS GROSDIDIER : J'ai toujours défendu la sécurité comme le premier des droits humains. Quelle liberté ou quelle égalité pour une personne atteinte dans son intégrité physique ou sa vie ? L'État fournit des efforts pour la Police, la Gendarmerie et la Justice, mais pas encore assez, pas au niveau de ce que je réclamais quand, il y a six ans, j'écrivais un rapport sénatorial sur le malaise des forces de sécurité intérieure.

Malgré les critiques, nous avons engagé dès 2020 un renforcement de nos moyens municipaux au maximum de ce que permet la situation financière difficile de la Ville : 20 policiers municipaux de plus, une organisation avec, la journée, des équipes de proximité dans chaque quartier, et, dans toute la ville, une présence 24 h/24, 365 jours par an.

Nous avons aussi lancé un vaste programme de vidéoprotection. Il fallait au préalable

travailler les liaisons informatiques et aménager un Centre de supervision urbain (CSU) à la hauteur du projet pour recevoir les images. L'ancien CSU était limité à 300 caméras. Le nouveau pourra en recevoir 1700. Nous pouvons désormais déployer les nouvelles caméras au rythme de 200 par an.

La délinquance n'est-elle pas de plus en plus jeune ?

FG : Oui. C'est ce qu'on observe dans toute la France. Metz n'y échappe pas. Elle est aussi liée au développement des trafics de stupéfiants. Le démantèlement des trafics relève de l'État. Nous faisons tout pour alerter Police Nationale et Justice, et pour les aider. Mais nous ne pouvons pas les remplacer.

Nos agents sont très présents sur le terrain mais la ville est grande. Si nous avons plus d'argent, je n'hésiterais pas à recruter 100 agents de plus. La vidéoprotection permet de dissuader, d'élucider des faits et d'optimiser l'emploi des agents, les guider pour qu'ils soient au bon endroit au bon moment.

Notre effort porte aussi sur les prédélinquants ou les primodélinquants mineurs. Nous avons signé une convention avec le Procureur de la République me permettant de rappeler à l'ordre les jeunes auteurs d'incivilités et de petits délits, et de les remettre au plus vite dans le droit chemin. On constate beaucoup de carence éducative et de décrochages scolaires. C'est là qu'il faut agir, le plus tôt possible, en accompagnant et en responsabilisant.

« J'ai toujours défendu la sécurité comme le premier des droits humains »

« Les enfants doivent pouvoir exprimer leur individualité et construire leur personnalité, mais dans un cadre collectif. Il est temps de rappeler les normes, de reposer des limites, de remettre des repères »

Et l'uniforme à l'école ?

FG : Pendant longtemps l'école a été le creuset de la République et un excellent facteur d'intégration. C'était même un moule. La société était peut-être trop corsetée. Les individualités étaient souvent étouffées. Cela a explosé en mai 68. « Il est interdit d'interdire » est devenu le nouveau mot d'ordre. On est passé d'un extrême à l'autre. L'idéologie libertaire a gagné l'Éducation nationale. **Nous avons aujourd'hui beaucoup d'enfants dont on s'est interdit, depuis deux générations, de leur interdire quoi que ce soit. On voit le résultat.**

Il ne s'agit pas de passer d'un extrême à l'autre, même si c'est une tradition française. **Les enfants doivent pouvoir exprimer leur individualité et construire leur personnalité, mais dans un cadre collectif. Il est temps de rappeler les normes, de reposer des limites, de remettre des repères.** La tenue scolaire peut en être un. Elle n'est certainement pas toute la solution à elle toute seule. Mais elle peut y participer. Le gouvernement a proposé son expérimentation. Cela vaut le coup de l'essayer. On le fera dans six écoles et on verra le résultat.

Dans chacune d'elles, **les directions et les équipes sont volontaires.** Cela s'inscrit

dans un véritable projet pédagogique dans le cadre du programme « L'école, faisons-la ensemble ! ». **Les conseils d'école ont voté. Les parents d'élèves ont été consultés et se sont prononcés favorablement,** entre 65 et 80 % selon les écoles. Mon adjointe déléguée aux affaires scolaires, Anne Stémart, a travaillé efficacement et dans la concertation la plus large. Elle a constitué un groupe de travail avec l'inspecteur de l'Éducation nationale et les écoles pour définir **la tenue, qui sera une surchemise assez « sport » au goût des élèves. Ce ne sera pas la blouse ringarde que décrivent ceux qui s'y opposent,** pour des raisons purement idéologiques, comme si notre société n'avait pas évolué depuis 1968.

Que se passe-t-il dans les cantines scolaires ?

FG : En 2019, nos prédécesseurs ont décidé « la cantine à 1€ » sans que celle-ci ne soit organisée, ni encore moins financée. Malgré la construction de nouvelles cantines, il y avait juste ce qu'il fallait et il n'y avait aucune marge de manœuvre financière. **On est passé en quelques années de 3 000 à plus de 4 000 repas servis. Il y a jusqu'à 3 services dans des cantines pendant la pause méridienne. Cela exerce une pression sur les enfants et sur les personnels.** J'en ai bien conscience. Je comprends les raisons du mouvement de grève, moins les modalités car j'ai bien conscience de ces problèmes et nous les traitons.





Photo: Luc Bertau

Avant même ce mouvement, Caroline Audouy, mon adjointe chargée du périscolaire, a pris de **nombreuses initiatives pour corriger la situation**. Nous avons augmenté le nombre d'agents d'encadrement des cantines de 250 à 325, s'ajoutant aux 62 ATSEM qui y contribuent aussi. Nous avons augmenté leur temps de travail de 2 à 3 heures par jour. Nous avons décidé de créer une nouvelle cantine, mais elle ne sera opérationnelle que dans 18 mois.

La négociation a permis d'imaginer des réponses de court terme pour soulager enfants et personnels, de mieux prendre en compte les difficultés spécifiques des ATSEM, soumis à une double hiérarchie (Ville de Metz et Éducation nationale), et des agents d'encadrement des cantines (déplacements pour peu d'heures, tensions liées à l'absentéisme devant être compensé par des embauches supplémentaires...).

Vous parlez de « crise du logement » et le PLUi va réduire les droits à construire. N'est-ce pas un paradoxe ?

FG: Il n'y a pas assez de logements à Metz et sa métropole pour accueillir ceux qui veulent y habiter et surtout ceux qui y travaillent. Du

coup, ils doivent habiter plus loin, allongeant les trajets domicile-travail, ce qui augmente la pollution. **Il devient quasiment impossible aux classes populaires et moyennes de devenir propriétaires**. Des annonces pour appartements en loyer libre en centre-ville reçoivent des centaines de demandes. **Les listes d'attente s'allongent pour obtenir un logement social** et les prix de construction sont supérieurs à ce que peuvent financer les bailleurs sociaux.

Oui. C'est contradictoire. Nous baignons dans les contradictions : celles de nos concitoyens qui, par exemple, veulent une ville animée mais où l'on peut dormir. **C'est à la municipalité de trouver le point d'équilibre.** Les contradictions de nos oppositions d'extrême-droite et d'ultra-gauche qui réclament toujours plus de dépenses et moins d'impôts. Enfin, les **injonctions contradictoires de l'État** que nous recevons tous les jours, dans tous les domaines.

Au cours de ces dernières décennies, la France a trop artificialisé les terres naturelles et agricoles. Nos voisins allemands étaient plus économes, construisant par exemple des parkings à étages pour leurs hypermarchés, par ailleurs moins nombreux. En France, on passe toujours d'un extrême à l'autre. Après l'excès dans un sens, certains veulent l'être dans l'autre sens : zéro artificialisation tout de suite, alors que la loi ne le prévoit qu'en 2050.

Nous luttons contre la vacance, l'inoccupation des logements : taxe sur les logements et les locaux vacants, soutien à la rénovation via l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) et notre convention avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), **programme de réinvestissement** d'Eurométropole Metz habitat (EMH), etc.

« Il n'y a pas assez de logements à Metz et dans sa métropole pour accueillir ceux qui veulent y habiter et surtout ceux qui y travaillent (...) Nous luttons contre la vacance, l'inoccupation des logements »

Budget 2024

Investir pour l'avenir des Messins

VOTÉ FIN JANVIER, LE BUDGET 2024 DE LA VILLE DE METZ REFLÈTE LA VOLONTÉ DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE DE RENFORCER LES INVESTISSEMENTS EN MATIÈRE DE RÉNOVATION ET D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE, DE TRANSFORMER LA VILLE POUR L'ADAPTER AUX BESOINS RÉELS DES HABITANTS, ET DE SE PROJETER DANS L'AVENIR PAR L'ACTION CONCRÈTE EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.



Près de 4 millions d'euros, soit plus du double qu'en 2023, sont consacrés aux espaces naturels et aux plantations, aux jardins et aux parcs, ainsi qu'à la végétalisation des cours d'école, pour près d'1 million d'euros. De 2024 à 2027, 11,4 millions d'euros en tout seront investis dans la végétalisation de la ville.



François Grosdidier,
Maire de Metz

« Ce qui m'importe n'est pas de laisser mon empreinte, c'est d'améliorer la vie quotidienne des habitants. »

📄 Un plan massif de rénovation de l'éclairage public permet de diminuer la consommation d'énergie et de générer des économies. Le budget très élevé consacré à ce programme est maintenu en 2024, supérieur à 4 millions d'euros.

Après les crises sanitaire et énergétique successives, après 3 ans de fortes perturbations, l'année 2024 amène une relative accalmie, bien que **le contexte demeure incertain, avec une inflation toujours élevée et une recrudescence des tensions internationales.**

Malgré la **déplorable situation financière héritée**, les efforts de la municipalité pour **préserver les équilibres budgétaires** permettent d'appréhender 2024 comme une année à plein régime pour **poursuivre les projets majeurs et amplifier les investissements.**

DES ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT POUR POUVOIR INVESTIR

Pour ce faire, l'équipe municipale s'évertue à **maîtriser les charges de fonctionnement**, grâce notamment à de **nouvelles économies** : d'une part sur l'énergie, au moyen de **mesures de sobriété et de performances énergétiques** ; d'autre part par le **contrôle de la masse salariale**, en réinterrogeant systématiquement la nécessité de chaque poste à l'occasion de chaque départ, afin de mettre en permanence en adéquation les emplois avec les besoins des Messins, et de les ajuster pour répondre à leurs attentes et délivrer au mieux les services qu'ils demandent.

Ainsi, **la Ville de Metz pourra restaurer sa capacité d'autofinancement et limiter son recours à l'emprunt**, restreignant les conséquences sur l'endettement, et ce **sans aucune hausse de la fiscalité.**



LA VOLONTÉ DE FAIRE

Le budget 2024 de la Ville de Metz est caractérisé par son **volontarisme en matière d'investissements**, avec des projets et des travaux ambitieux, par exemple : la poursuite de la **construction d'un nouveau centre social à Borny**, un **nouveau complexe sportif dédié à la gymnastique à Belletanche**, l'accélération du **programme de rénovation complète du groupe scolaire Maurice Barrès - Mirabelle**, le réaménagement du site situé 11 rue de Pange afin d'offrir de meilleurs services et une plus grande qualité d'accueil pour l'école Jules Verne et la **mairie de quartier de Borny**, la **végétalisation de la ville**, le **déploiement de caméras de vidéoprotection**, la **rénovation d'ampleur de l'éclairage public**, ainsi que de nombreuses **rénovations énergétiques.**

DÉPENSES STABLES, INVESTISSEMENTS EN HAUSSE

Le budget primitif 2024 s'élève à 226 millions d'euros, en hausse de 9 % par rapport à 2023, en raison des **dépenses d'investissement en hausse de 42 %**, qui s'élèvent à 64 millions d'euros, tandis que les dépenses de fonctionnement de 163 millions d'euros demeurent stables.

📄 En 2024, 5 millions d'euros sont investis dans la construction du nouveau centre social de Borny, qui sort de terre sur le chantier du boulevard d'Alsace...



📄 ...ce nouvel équipement de proximité sera un espace de vie et d'animations de référence pour les habitants.

Malgré une inflation conséquente et son impact sur les dépenses, en matière de restauration, nettoyage, transport, périscolaire, fournitures, contrats et prestations d'entretien et de maintenance, etc., et malgré l'augmentation du point d'indice ainsi que des mesures salariales favorables aux agents municipaux, on observe donc une **stabilité des dépenses de fonctionnement** (+ 0,3%).

Les **mesures de sobriété énergétique** conjuguées à la baisse des prix de l'énergie permettent de réaliser une économie de 2,6 millions d'euros.

La **mutualisation de services entre la Ville de Metz et l'Eurométropole** diminue les dépenses à hauteur d'1,8 million d'euros.

Les **efforts de gestion**, notamment en matière de ressources humaines, dans un contexte de recrutement particulièrement difficile, participent à la **maîtrise de la progression des dépenses**.

S'agissant des recettes de fonctionnement, elles augmentent de 5,8 %, soit plus de

10 millions d'euros, grâce à la perception d'une partie des indemnités d'assurance à la suite des émeutes (6,8 millions d'euros); une hausse des dividendes de l'UEM (2 millions d'euros), détenue à 85 % par la Ville; et une légère augmentation des dotations de l'État (900 000 euros).

À l'inverse, dans un contexte où l'accès à l'emprunt pour les particuliers s'avère difficile, les acquisitions immobilières sont en baisse, entraînant une baisse des droits de mutation (- 29%).

En 2024, les taux d'imposition demeurent inchangés: Metz fait partie des grandes villes de France dont le taux est le plus faible.

L'épargne brute, la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement, s'élève à 28,5 millions d'euros, avec l'indemnisation des assurances à la suite des violences urbaines l'été dernier et la hausse des dividendes de l'UEM.

Cette hausse de 10 millions d'euros d'épargne brute par rapport à 2023 est due aussi à une **politique de maîtrise de la progression des dépenses**, avec pour objectif de **redresser la situation financière**, afin de dégager plus d'autofinancement et de limiter le recours à l'emprunt, **pour que la Ville de Metz maintienne sa capacité à investir à moyen terme**. Le besoin d'emprunt en 2024 est ainsi limité à 18 millions d'euros.

TENIR LES ENGAGEMENTS DU MANDAT

Les dépenses d'investissement (hors remboursement de la dette) sont donc en forte hausse, de 42 % par rapport à 2023, s'élevant à 54,9 millions d'euros. Elles traduisent l'entrée dans la phase de concrétisation des engagements les plus lourds du programme municipal, avec l'**accélération des investissements en faveur de la transition énergétique et écologique**, ainsi que la **poursuite de la remise à niveau du patrimoine municipal**.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Quelques exemples des actions concrètes pour améliorer dès à présent la vie quotidienne et la qualité de vie des Messines et des Messins, avec de nouveaux équipements de proximité, sociaux, sportifs, et de sécurité. Pour projeter Metz dans l'avenir, notamment par son adaptation au changement climatique, en la rendant plus verte et plus résiliente. Pour faire rayonner Metz, pour donner envie de s'y installer, d'y vivre et d'y rester.

UNE VILLE PLUS SÛRE ET PLUS PROPRE

Police municipale

- Déploiement de la vidéoprotection, avec plus de 200 nouvelles caméras = 1,2 M€
- Aménagements de sécurisation = 50 000 €

Propreté urbaine

- Renouvellement des engins et véhicules = 620 000 €
- Finalisation des travaux d'aménagement du centre d'exploitation de la propreté urbaine rue Dreyfus Dupont = 100 000 €
- Nouveaux sanitaires publics = 54 000 €

- Lancement du tri dans l'espace public
- Plan de lutte contre les déchets abandonnés

PROXIMITÉ: ACCOMPAGNER LES HABITANTS TOUT AU LONG DE LEUR VIE

Petite enfance

- Maintien et remise en état du patrimoine = 500 000 €
- Ouverture de la Maison des bébés et d'une 2^e Maison d'Assistantes Maternelles

Éducation et périscolaire

- Amélioration et sécurisation du patrimoine bâti = 2 M€
- Mise aux normes de la cuisine centrale municipale = 500 000 €
- Plan numérique pour les écoles = 400 000 €
- Création d'un nouveau restaurant scolaire au Petit Bois = 300 000 €

Contrat de ville

- Rénovation et création d'aires sportives dans les quartiers prioritaires de la ville = 100 000 €
- Poursuite du programme ANRU en concertation avec les habitants

Les chiffres clés

en millions d'euros (M€)

**Budget
2024**

226 M€
(+ 9,3 % / 2023)

163 M€

Dépenses réelles
de fonctionnement
(+ 0,3 % / 2023)

64 M€

Dépenses réelles
d'investissement
(+ 42 % / 2023)

28,5 M€ Épargne
brute

54,9 M€ Dépenses réelles
d'investissement
hors dette

191 M€

Recettes réelles
de fonctionnement
(+ 5,8 % / 2023)

35 M€

Recettes réelles
d'investissement
(+ 33,6 % / 2023)

18 M€ Emprunt

124 M€ Encours
prévisionnel



Éric Lucas,
Adjoint au Maire
chargé des finances

« Sur 42 villes françaises de plus de 100 000 habitants, Metz est la 9^e dont le taux d'imposition est le plus faible, restant bien inférieur à la moyenne des villes comparables. »

Jeunesse et vie associative

- Poursuite des travaux de création du centre social de Borny = 5 M€
- Finalisation des travaux et ouverture de la Maison des étudiants, de la jeunesse et des associations = 400 000 €
- Maintien d'un niveau élevé des subventions aux centres socio-culturels
- Municipalisation du centre social de la Grange-aux-Bois

Vie dans les quartiers

- Nouvelle mairie de quartier à Borny = 2,5 M€
- Mise en accessibilité des établissements pour les personnes en situation de handicap = 1,5 M€
- Création et remplacement d'aires de jeux et de terrains multisports = 630 000 €
- Reconstruction de la mairie de quartier de Bellecroix
- Création d'une aire de barbecue

L'ÉCOLOGIE

COMME FIL CONDUCTEUR

Pilotage

- Politique d'achat responsable
- Démarche de labellisation et d'engagement en faveur du développement durable

Performance énergétique du patrimoine

- Remplacement des chaudières énergivores et raccordement au chauffage urbain = 500 000 €
- Changement d'ampoules énergivores dans les gymnases = 400 000 €
- Diagnostic énergétique du parc bâti = 90 000 €
- Travaux d'isolation, remplacement de menuiseries
- Régulation des températures dans les bâtiments publics

Rénovation de l'éclairage public

- Budget maintenu à un niveau très élevé = 4 M€
- Extinction nocturne poursuivie, pour continuer à générer des économies

Espaces verts

- Végétalisation et désimperméabilisation de cours d'écoles (800 000 €) et d'espaces publics (1,750 M€) = 2,55 M€
- Création et rénovation de jardins familiaux = 600 000 €



📹 Le déploiement de la vidéoprotection s'intensifie en 2024, avec plus de 200 nouvelles caméras. La Ville de Metz investit massivement pour la sécurité des Messins et de tous.

Dépenses de fonctionnement par politiques publiques



Projet des Récollants

- Travaux d'amélioration des espaces partagés, d'accueil des publics, d'exposition, de découverte, et d'accès au jardin suspendu et au grand grenier = 800 000€

Bien-être animal

- Nouveaux espaces pour chiens sans laisse
- Suivi scientifique des micro-forêts
- Régulation des populations de pigeons et de chats errants

UNE VILLE PLUS RAYONNANTE ET ATTRACTIVE

Culture

- Soutien aux institutions culturelles (7,6 M€), aux associations culturelles (550 000 €), aux festivals (375 000 €)

- Reconstruction de la médiathèque de Borny = 3,2 M€
- Entretien et rénovation des sites culturels = 500 000 €
- 3^e phase de réorganisation des magasins d'archives = 250 000 €
- Nouveaux financements européens pour l'Éducation Artistique et Culturelle (projet GRACE) = 230 000 €

Sport

- Démarrage des travaux du pôle de gymnastique = 2,8 M€
- Rénovation et amélioration énergétique de divers équipements = 2 M€
- Soutien fort aux clubs sportifs maintenu

Animations

- Metz Plage, durant 6 semaines = 580 000 €
- Pérennisation de la baignade naturelle au Plan d'eau
- Animations dans le cadre des JOP de Paris 2024

Coopérations internationales

- Manifestations et événements grand public (Metz Lumières d'Europe)

Urbanisme

- Réserves foncières = 200 000 €
- Reconfiguration et valorisation de sites : rues Serpenoise et de Ladoucette, études et acquisitions dans le secteur de l'avenue de Thionville, Desvallières et Ranconval

Réaménagement
et végétalisation

Plus verte la ville

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA CHÈVRE ET DE LA COUR DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME OFFRE ENCORE UN NOUVEL ESPACE VÉGÉTALISÉ AUX HABITANTS.

Non loin de là, à une encablure, les rues Serpenoise et de Ladoucette accueilleront bientôt la Serpentine, qui redessinera l'axe majeur de l'hypercentre. Mais le **réenchantement du centre-ville** passe aussi par le réaménagement de la rue de la Chèvre et de la cour de l'école Notre-Dame attenante.

Ce site, du fait de sa configuration intéressante, situé en plein centre-ville mais un peu à l'écart des rues commerçantes, avec une superficie avantageuse du fait de sa placette reliant l'église à l'école Notre-Dame et de la contiguïté de la rue de la Chèvre avec la cours de l'établissement scolaire, a été **retenu par la municipalité pour la création d'un « jardin de poche »**.

UN NOUVEAU JARDIN EN PLEIN CENTRE-VILLE

Aux abords de l'école, les travaux de réaménagement ont pour objectif de **créer un nouvel espace vert, lieu de fraîcheur à**

destination des habitants de l'hypercentre. Les usages publics seront optimisés, par le **redimensionnement des zones de circulation au profit des espaces végétalisés** et des terrasses des restaurants. Le projet prévoit de **moderniser l'éclairage public**, notamment en faveur de l'illumination de l'église Notre-Dame, et de **mettre en valeur la chapelle de la Miséricorde**, située actuellement dans la cour de l'école Notre-Dame. Il intègre en outre un

nouveau point d'apport volontaire enterré, ainsi qu'une borne-fontaine d'eau potable.

Dans la cour de l'école Notre-Dame, le projet vise à **déminéraliser et végétaliser**, ainsi qu'à **ouvrir pour donner la possibilité aux habitants du quartier de l'investir en dehors des temps scolaires**, les week-ends et durant les vacances, notamment lors des épisodes de canicule. Une **nouvelle aire de jeux** y sera



 Esquisse du projet de réaménagement de la rue de la Chèvre et de la cour de l'école Notre-Dame: la Ville de Metz poursuit et amplifie ses actions de végétalisation de l'espace public.

Maître d'œuvre: Omnibus



RÉSEAUX, PAVAGE, AIRE DE JEUX ET PLANTATIONS

Le chantier, qui sera visité par le jury du label Villes et Villages Fleuris cet été, se déroule en plusieurs phases: l'espace public, rue et placette, est traité depuis la fin janvier, avec **la rénovation de réseaux existants et la réalisation de réseaux divers pour l'éclairage public et la vidéoprotection**; **l'amélioration de l'écoulement et de l'infiltration des eaux pluviales**. Puis les travaux se déplaceront dans la cour de l'école pendant les vacances estivales, avec notamment **l'installation de l'aire de jeux**. Enfin **le pavage et les plantations** auront lieu à l'automne.

Le projet est mené dans le cadre du lancement d'une Opération de revitalisation du territoire (ORT), et d'appels à projets de déminéralisation, en particulier des cours d'école, soutenus par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Il est financé par la Ville de Metz, l'Eurométropole et l'État. Il bénéficie du soutien de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Grand Est.

également installée, bénéficiant aux élèves de l'école, mais aussi **accessible à tous hors temps scolaire, tout comme le parvis de la chapelle et son jardin**.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



École

Inscriptions scolaires : la cloche a sonné

SI CE N'EST PAS DÉJÀ FAIT, IL EST TEMPS, JUSQU'AU 13 MAI, DE PROCÉDER AUX INSCRIPTIONS SCOLAIRES DES ENFANTS ENTRANT EN MATERNELLE, AU CP, OU NOUVELLEMENT ARRIVÉS À METZ.

Pour la rentrée de l'année scolaire 2024-2025 le 2 septembre prochain, il convient de réaliser dès maintenant, au plus tard jusqu'au 13 mai, l'inscription des enfants dans les écoles primaires (maternelles et élémentaires) messines.

POUR QUI ?

Sont concernés les enfants nés en 2021 qui feront leur entrée en maternelle, ceux qui entrent en CP, et les nouveaux arrivants (ainsi que les enfants de 2 ans, sous conditions particulières, domiciliés dans les secteurs classés en Réseau d'éducation prioritaire, sous réserve de l'accord de la direction d'école et des places disponibles).

 Qu'ils entrent en maternelle, au CP ou qu'ils soient nouvellement arrivés, les enfants concernés intégreront l'une des 61 écoles publiques de la Ville de Metz.

COMMENT ?

Dans un premier temps, l'inscription s'effectue sur l'application Metz'Péri ou bien sur la plateforme Mon Espace Famille. Elle peut être accomplie aussi dans les mairies de quartier (uniquement sur rendez-vous). Les pièces suivantes sont à fournir : livret de famille ou extrait d'acte de naissance, justificatif de domicile de moins de 3 mois, certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé. En cas de séparation des parents, s'ajoutent l'ordonnance de non-conciliation ou jugement de divorce, l'attestation de non-opposition à l'inscription et la photocopie de la carte d'identité des deux parents.

Par la suite, directement à l'école et sur rendez-vous, il s'agit de présenter le certificat d'inscription obtenu en ligne ou auprès des mairies de quartier, le carnet de vaccination de l'enfant, et tout autre document demandé par la direction de l'école lors de la prise de rendez-vous par téléphone.



ET LE PÉRISCOLAIRE ?

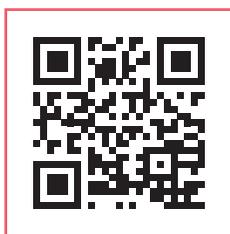
Les activités périscolaires, dont la restauration, sont facultatives et payantes. La facturation a lieu le mois suivant la participation éventuelle de l'enfant à une activité. **Attention, une majoration de 50 % est appliquée si l'enfant participe à une activité sans y être inscrit préalablement, ou si la réservation n'a pas été faite dans les temps.** Les tarifs des activités périscolaires sont fixés en fonction du Quotient Familial (QF) établi par la CAF, qui dépend des ressources et de la composition de chaque famille (mode de calcul du QF sur caf.fr).

Pour le périscolaire du matin, la restauration et l'aide aux devoirs, rendez-vous dès maintenant sur l'appli Metz Péri, sur la plateforme Mon Espace Famille, ou bien dans les mairies de quartier.

3 étapes à suivre: 1) créer un compte personnel sur Metz Péri, Mon Espace Famille, ou dans les mairies de quartier (sur rendez-vous); 2) choisir les inscriptions aux différentes activités en fournissant les justificatifs nécessaires (attestation CAF de moins de 3 mois ou derniers avis d'imposition du foyer; pour les travailleurs luxembourgeois certificat de rémunération de l'employeur au Luxembourg en plus du dernier avis d'imposition et attestation des prestations familiales versées par la Zukunftskeess); 3) réserver les activités avant le mercredi soir pour la semaine à venir, pour prise en compte de la présence de l'enfant. **La réservation est possible à l'année, au mois ou de semaine en semaine.**

Pour le périscolaire du soir et du mercredi matin, les familles seront informées dès le mois de juin afin de contacter directement l'association de secteur de leur enfant.

📞 **Contact:** pôle Éducation de la Ville de Metz, au 03 87 55 84 15 ou au 03 87 55 52 89, ou bien education@mairie-metz.fr



Mon Espace Famille

📱 **Application mobile gratuite Metz Péri** disponible dans l'App Store et sur Google Play

De nouvelles avancées pour les cantines

La mise en place par la précédente municipalité du dispositif de la cantine à 1 €, ni financé, ni organisé, a fait exploser le nombre de repas servis de 3 000 à plus de 4 000, sans locaux ni personnels suffisants. Des réponses ont dû être apportées au plus vite et au mieux :

- **Création, extension et aménagement des cantines**, confirmant les programmes déjà lancés et ajoutant des solutions de court terme pour parer à l'urgence.
La **nouvelle cantine du Petit Bois à Borny** sera opérationnelle dans 18 mois. Une réflexion est menée sur des **projets de structures modulaires complémentaires**, en attendant la **construction d'équipements supplémentaires**.
D'autres salles pourraient aussi être mises à disposition.
- **Augmentation des effectifs des agents d'encadrement**. Malgré les difficultés de recrutement, ils étaient 250 en septembre 2023 et sont désormais 325. Leur nombre sera porté à 360, davantage que nécessaire selon la réglementation.
- **Augmentation du temps de travail des agents du midi**, passé de 2h à 3h, avec une meilleure indemnisation de leur frais de transport et une meilleure rémunération pour les ATSEM.
- **Priorité donnée aux repas et à l'alimentation**, pour que les enfants puissent manger en toute sérénité, plutôt qu'à l'animation, qui reste optionnelle et facultative.

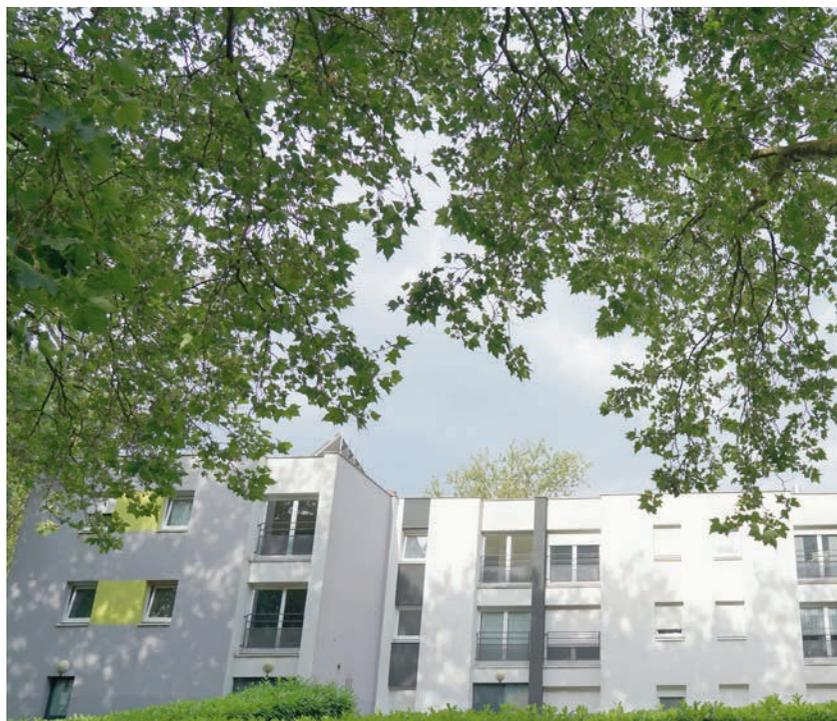
Logement

Résidences autonomie : ici on ne vieillit pas, on vit !

À L'OCCASION D'UNE VISITE DU PUBLIC ORGANISÉE À LA **RÉSIDENCE AUTONOMIE DÉSIREMONT, METZ MAGAZINE REVIENT SUR L'OFFRE EN LA MATIÈRE, DES APPARTEMENTS ADAPTÉS, SÉCURISÉS ET CONVIVIAUX À DESTINATION DES SENIORS.**

Implantée dans un écrin de verdure au cœur du quartier de Bellecroix, la **résidence autonomie Désiremont** ouvrirait ses portes pour une **visite publique** le 22 mars. Après un rappel introductif de ce que sont les résidences autonomie (anciennement foyers logements) messines, gérées par le CCAS de la Ville de Metz, les participants ont pu découvrir l'établissement, ses **appartements adaptés à la vie des seniors**, ainsi que ses **espaces communs conviviaux**, au sein d'un environnement propre et sécurisé.

Dans une **ville « Amie des Aînés »**, label décerné aux communes qui mettent en place une politique ambitieuse en faveur des personnes âgées, dont **Metz est la première à avoir obtenu le plus haut niveau dit « platine »**, les résidents actuels et à venir bénéficient naturellement d'un accompagnement, dans le cadre d'un **projet de vie personnalisé**.



📍 Le CCAS de la Ville de Metz gère 5 résidences autonomie. Ici, la résidence Désiremont, implantée dans un écrin de verdure au cœur de Bellecroix.

DES LOGEMENTS RÉSIDENTIELS POUR LES SENIORS AUTONOMES

Les résidences autonomie sont des établissements médico-sociaux pourvus d'appartements et d'espaces collectifs, à destination des personnes âgées seules ou en couple.

Les résidents disposent ainsi d'un logement où ils peuvent vivre de manière autonome, entourés de leurs propres meubles, tout en profitant de diverses prestations facultatives : restauration, animations gratuites qui participent au maintien en bonne santé (activités physiques, créatives, de bien-être...), et accompagnement social.



📍 Les locataires des résidences autonomie de la Ville de Metz disposent d'un large panel de services gratuits et de prestations à des tarifs avantageux : restauration, blanchisserie, bien-être...



Dans un parcours de vie, habiter dans une résidence autonomie est l'étape appropriée entre le domicile particulier et l'entrée dans un EHPAD. **Les personnes pouvant bénéficier de ce type de logements doivent être retraitées, âgées de 60 ans et plus, valides et autonomes.**

DES RÉSIDENCES POUR NE PAS VIVRE ISOLÉ

Les résidences autonomie de la Ville de Metz sont **idéalement situées et proches des commodités**. Dans un **cadre sécurisé**, elles offrent des **appartements de type F1 et F2 indépendants et fonctionnels**, des **espaces communs conviviaux** (salons d'étage dans certaines, pour se retrouver et discuter, bibliothèque...), un **personnel présent et à l'écoute** (hôtesses de résidence qui habitent sur place, agents de service pour l'entretien), des **prestations hôtelières à des tarifs avantageux** (restauration, blanchisserie, espaces bien-être...), ainsi qu'un **large panel de services gratuits** (animations, activités, sorties...), avec une **politique tarifaire attractive** et sans surprise (entre 390 et 580 € par mois, charges comprises, avec la possibilité de percevoir l'APL).

L'isolement accélère le processus de vieillissement, tandis que la vie sociale, le lien relationnel, permettent de retarder l'avancement en âge. Ainsi, **les résidences autonomies à Metz sont des espaces ouverts aux autres, pour que les seniors, citoyens de la cité à part entière, ne vivent pas en vase clos**. Certaines accueillent momentanément des enfants d'écoles maternelles, des jeunes en formation, des personnes en situation de handicap, pour plus de **mixité et des échanges intergénérationnels enrichissants**. S'y trouvent également des **chambres d'hôtes** pour accueillir familles ou proches et les héberger ponctuellement.

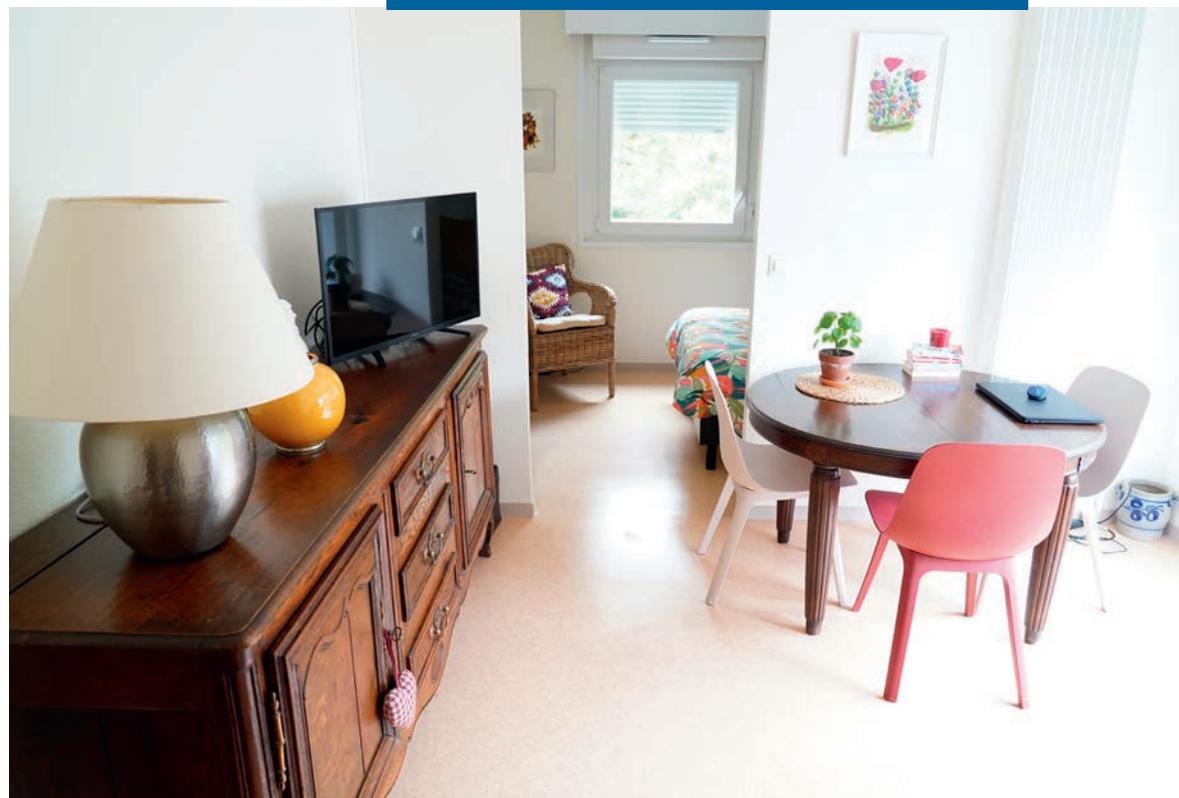
Il existe **5 résidences autonomie à Metz**: **Sainte-Croix** (10 rue du Haut de Sainte-Croix au centre-ville, 03 87 74 61 93) avec 25 T1 bis et 1 T2, son escalier classé et sa salle d'activités avec de hauts plafonds et une cheminée; **Haute Seille** (36 rue Haute Seille au centre-ville, 03 87 35 09 15) avec 50 T1 bis et

7 T2 répartis sur 6 étages; **Saint-Nicolas** (6 rue du Père Potot au centre-ville, 03 87 37 31 46) avec 31 T1 bis et 14 T2; **Désiremont** (4 avenue de Lyon à Bellecroix, 03 87 75 51 73) avec 57 T1 bis; et **Grandmaison** (2D rue des Déportés à Queuleu, 03 87 65 27 84) avec 26 T1 bis et 10 T2, ainsi que 15 logements pour des jeunes s'inscrivant dans une démarche d'insertion professionnelle.

Pour bien se projeter dans sa future vie de résident, il est primordial de les visiter, de ne pas hésiter à prendre contact auprès des établissements qui ont retenu l'attention pour effectuer une visite. Par la suite, les formalités d'entrée se font sur rendez-vous auprès du CCAS de la Ville de Metz.

📞 **Contact: CCAS de la Ville de Metz, 24 rue du Wad Billy, 03 87 55 52 14, ou bien Allo Mairie au 0800 891 891 (service et appel gratuits). Plus d'informations et tarifs sur metz.fr**

🏠 Dans les résidences autonomie de la Ville de Metz, les résidents vivent dans des appartements fonctionnels, aménagés avec leur propre mobilier.



Solidarité

Aidé et être aidé : plaisir partagé

« MESSINS SOLIDAIRES » MET EN RELATION LES SENIORS AYANT BESOIN DE COMPAGNIE OU D'UN PETIT COUP DE MAIN, ET LES PERSONNES DÉSIRESUSES DE RENDRE SERVICE À AUTRUI.

Proposé par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Metz, **Messins solidaires est un dispositif d'entraide inter-générationnelle qui vise à favoriser les rencontres et la solidarité entre les générations, et entre voisins de tous âges.**

Il s'adresse d'un côté aux seniors qui auraient **besoin d'un coup de main, ou simplement d'un peu de compagnie**, de l'autre à n'importe quelle personne qui voudrait **consacrer un peu de temps à autrui, proposer son aide, rendre de petits services.**

Grâce à Messins solidaires, ces deux parties sont mises en relation pour créer des **moments de partage, d'échanges et de convivialité**, trouver une personne pour répondre à des besoins identifiés d'une part, ou bien offrir son soutien à des personnes âgées exprimant une attente de l'autre.

L'ENTRAIDE N'A PAS D'ÂGE

Alors quel que soit votre profil n'hésitez pas ! **Pour participer à Messins solidaires, il suffit de remplir une petite fiche de renseignements**, disponibles dans les principaux lieux publics municipaux, et au choix de la faire parvenir au CCAS de la Ville de Metz, la déposer dans une mairie de quartier ou une bibliothèque-médiathèque, la prendre en photo et l'envoyer par courriel à messins-solidaires@ccas.mairie-metz.fr ; ou **bien compléter le formulaire en ligne accessible sur metz.fr.**

Vous n'avez qu'à laisser vos coordonnées et choisir l'une des deux options : **vous êtes seniors, et un peu d'assistance ou de présence seraient bienvenues ; ou vous souhaitez rendre service dans votre quartier de temps en temps.**

Ne reste plus qu'à indiquer la **nature de votre**

besoin, ou le type de petit service que vous êtes prêts à rendre : visite de courtoisie et loisirs (lecture, jeux, etc.), sorties (marche, rendez-vous, excursion culturelle, etc.), aide aux courses, soutien administratif (démarche en ligne, tri, etc.), aide informatique, garde d'animaux, petits travaux, activités manuelles (tricot, couture, peinture, etc.), jardinage, ou encore veille en cas d'absence (relève du courrier, arrosage des plantes, etc.).

Après réception de votre inscription, le CCAS de la Ville de Metz vous contactera dans les meilleurs délais pour vous mettre en relation avec des habitants de votre quartier.

Avec Messins solidaires, le moindre petit geste compte.

📞 **Contact**: CCAS de la Ville de Metz, 24 rue du Wad Billy, 03 87 55 52 14, messins-solidaires@ccas.mairie-metz.fr, ou bien Allo Mairie au 0800 891 891 (service et appel gratuits).
Formulaire en ligne sur metz.fr



👤 Habitante de Queuleu, Mme Musset a besoin d'un coup de main pour la pose de ses rideaux. Grâce à Messins solidaires, le CCAS tâche de la mettre en relation avec un habitant volontaire pour lui venir en aide.

Végétalisation participative

À vos marques, prêts... fleurissez !

LA MUNICIPALITÉ MET UN POINT D'HONNEUR À VÉGÉTALISER LA VILLE POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS. L'OPÉRATION « JE FLEURIS MA RUE » INVITE LES MESSINS À PARTICIPER À CET OBJECTIF AVEC LEURS PROPRES PROJETS.

« Je fleuris ma rue » donne l'occasion aux Messins d'apporter une touche de couleur et de nature sur la façade de leur immeuble, de fleurir les pieds des arbres de leur rue, d'installer des plantations sur le trottoir bordant leur habitation... La Ville de Metz les accompagne concrètement dans leurs projets de nature en ville.

DES VERTUS DE LA VÉGÉTALISATION PARTICIPATIVE

« Je fleuris ma rue » contribue à l'embellissement du cadre de vie, en gagnant du terrain sur le béton : les petits coins de nature proposés par les habitants égayent les rues, parfois trop minérales. L'opération participe au retour de la biodiversité en ville : les installations végétales sont autant d'habitats pour les insectes pollinisateurs et phytophages, mais aussi les prédateurs nécessaires à l'équilibre des écosystèmes. Elle permet de limiter les îlots de chaleur et l'imperméabilité des sols : les plantes, notamment grimpantes, assurent la régulation des températures en limitant la réverbération du soleil, en apportant de la fraîcheur, elles fixent les poussières atmosphériques et le carbone émis par les gaz d'échappement ; les espaces végétalisés participent en outre à l'infiltration des eaux de pluie et de ruissellement.

Par ailleurs, « Je fleuris ma rue » favorise le dialogue entre voisins : les initiatives et projets nourrissent une dynamique

au sein des quartiers, éveillent la curiosité, amènent au partage d'expériences, de matériels et à toute forme d'échanges sociaux. Cette émulation en matière de végétalisation s'inscrit pleinement dans le label 4 fleurs Villes et Villages Fleuris, dont Metz peut s'enorgueillir.

COMMENT PARTICIPER ?

Toute personne ou tout groupe de personnes ayant la motivation et le souhait d'embellir sa rue et de l'entretenir au fil du temps peut participer à l'opération, en proposant des projets de végétalisation en pied de mur ou de façade, aux pieds des arbres en terre, dans des espaces publics de son quartier, par l'installation de bacs, pots, jardinières... Certaines conditions doivent être respectées, notamment la non-utilisation de produits chimiques et de désherbants.

Déposez vos projets en remplissant le formulaire en ligne sur metz.fr, en joignant un plan et/ou des photos des espaces que vous souhaitez végétaliser. Chaque dossier est instruit selon des critères techniques, environnementaux et dans la limite du budget imparti. Une réponse est apportée dans un délai d'un mois maximum après le dépôt de la demande.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

③ Informations complètes, inscriptions et dépôt des projets sur metz.fr/jefleurismarue

 Végétalisation de la façade d'un immeuble, rue Mabilley, dans le cadre de l'opération « Je fleuris ma rue ».



TRANSPLANTATION D'ARBRES

En janvier 2021, dans le cadre de la réalisation du **parking rue des Messageries**, la Ville de Metz a procédé à la **plantation de plus de 100 arbres, au moyen d'une technique innovante, dite « air pot »**, permettant de conserver les arbres hors-sol durant quelques années dans des pots, où les pousses grandissent au moyen d'un arrosage goutte à goutte. Leur système racinaire se fortifiant, **ils sont replantés ailleurs dans la ville, sans que soit affectée leur reprise, dont le taux favorable reste très important.**

« 3 ans plus tard, les arbres se sont bien développés et ont atteint un volume racinaire nécessitant une mise en terre définitive. Ainsi, ils sont plantés dans différents parcs de la Ville de Metz, dont une partie dans le quartier de l'Amphithéâtre », explique Béatrice Agamennone, Adjointe au Maire chargée des espaces publics, de la mobilité et des espaces verts.

Cette transplantation d'arbres s'effectue dans une **démarche écologique et vertueuse**. Grâce à la technique « air pot », les arbres auront toujours d'excellentes facultés à s'enraciner en pleine terre, comme s'ils venaient d'être acquis dans une pépinière.

Les travaux de transplantation se sont déroulés au mois de février dernier. **Sur le parking des Messageries, de nouveaux jeunes arbres prendront le relais des anciens, en utilisant le même procédé de plantation.**



Photo: Farouk Doukhi

CHIENS EN LIBERTÉ

Le 3 avril, François Grosdidier, Maire de Metz, et Rachel Burgy, Adjointe au Maire chargée notamment du bien-être animal, ont inauguré le **8^e espace sans laisse de la Ville de Metz**, situé derrière les Arènes, à proximité du skatepark.

Il s'agit d'**espaces verts clos au sein desquels les chiens peuvent évoluer librement** sous la surveillance de leurs maîtres. Ces espaces offrent aux chiens la possibilité de mieux appréhender la sociabilisation et l'échange avec leurs congénères, en toute sécurité.

Rappelons qu'en 2023, Metz a été désignée par Le Figaro deuxième meilleure ville de France où vivre avec son chien.

JARDINS FAMILIAUX

Avec **plus de 800 lots de jardins familiaux, répartis dans 8 quartiers**, la Ville de Metz a initié en 2022 le **concours des plus beaux d'entre eux**. Le 26 mars dernier, dans le cadre de la 2^e édition, Henri Malassé, Conseiller municipal délégué aux jardins familiaux et à l'agriculture urbaine, a remis des diplômes et des prix (plantes du centre horticole de la Ville de Metz, bons d'achat dans une jardinerie partenaire) aux 41 participants et 17 lauréats, en présence de François Grosdidier, Maire de Metz.

Le jury s'est félicité du travail, du sérieux et du savoir-faire des jardiniers dont les **résultats, en faveur de l'environnement et de l'embellissement de Metz**, sont particulièrement remarquables.

À noter que **dans le cadre de sa politique globale de végétalisation, la Ville de Metz investira, de 2024 à 2026, 2,5 millions d'euros dans la création et la rénovation de jardins familiaux**, portant leur nombre à 1 000, pour permettre à ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un jardin de pouvoir profiter d'un coin de nature.

Les inscriptions pour la 3^e édition du concours débutent le 1^{er} mai jusqu'au 30 juin.

📄 [Règlement et inscriptions sur metz.fr](https://metz.fr)



Photo: Farouk Doukhi

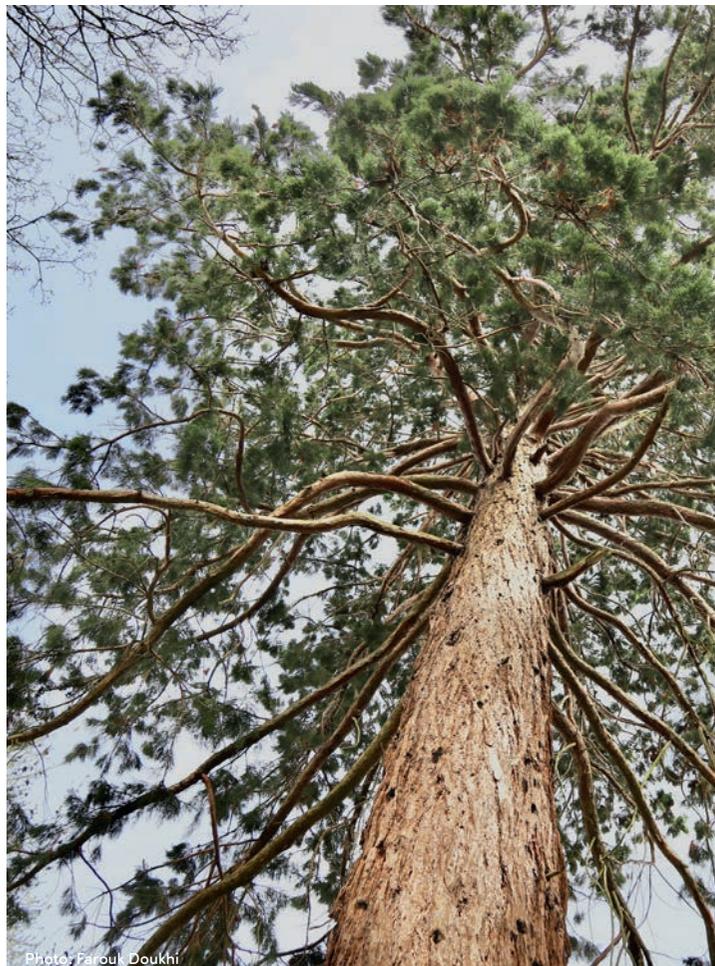


Photo: Farouk Doukhi

ARBRES REMARQUABLES

Le 8 avril, Georges Feterman, Président de l'association **A.R.B.R.E.S.** (« Arbres remarquables : bilan, recherche, études et sauvegarde »), qui a pour but de **répertorier et de protéger les arbres remarquables**, a remis à François Grosdidier, Maire de Metz, accompagné de Béatrice Agamennone, Adjointe au Maire chargée notamment des espaces verts, le **label « Ensemble arboré remarquable » pour 3 arbres du square Simon-Louis Frères** : un hêtre tortueux, un parottie de Perse et un tilleul à petites feuilles.

Rappelons que **la Ville de Metz a déjà obtenu le même label** pour les arbres du Jardin botanique et du square Boufflers. **Elle a aussi reçu le label « Arbre remarquable de France »** pour le noyer du Caucase dans le jardin des Régates au bord du lac aux Cygnes. **Très attachée à leur préservation, elle a signé en 2021 la Déclaration des droits de l'arbre.**

Rappelons aussi que **la municipalité s'est fixée l'objectif de 3 000 plantations par an**, sachant que **28 000 arbres ont déjà été plantés depuis 2020.**

Loisirs

Ça bouge sur les berges : tout baigne !

AVEC SON VASTE PROJET DE REDYNAMISATION DES BERGES, LA MUNICIPALITÉ REND À METZ SA DIMENSION AQUATIQUE. LE PLAN D'EAU RENAÎT, POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DES MESSINS, TOURISTES ET VISITEURS.

Au printemps, en attendant Metz Plage et d'autres réjouissances estivales, **le Plan d'eau demeure un espace de détente et de loisirs** très apprécié des familles, touristes et visiteurs, sportifs et amoureux de la nature. **De nombreuses activités animent ce cadre naturel remarquable** : balades en bateau, sports nautiques et aquatiques, baignade, promenade, aires de jeux et sportives, parcours cyclables, mini-golf, buvette et restaurant... À pied, à vélo, en bateau, et même tout cela à la fois, **de multiples possibilités pour se déplacer sur les berges de la Moselle s'offrent aux promeneurs.**

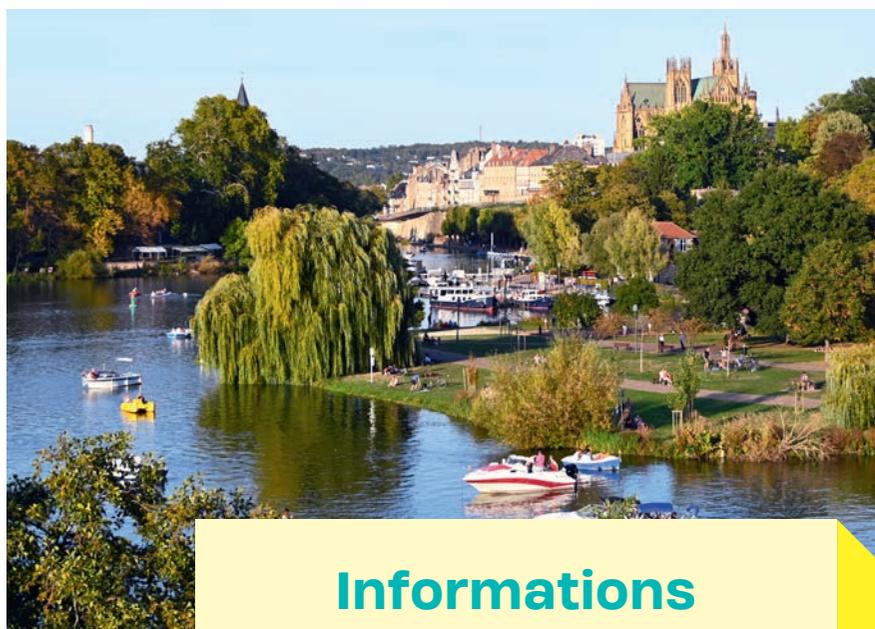
LES P'TITS BATEAUX ÉCOLOS QUI VONT SUR L'EAU

Sur l'eau, ils peuvent de nouveau emprunter **Metz'O, les navettes fluviales électriques** du réseau de transports en commun LE MET', qui parcourent la Moselle entre le centre-ville

de Metz et Moulins-lès-Metz, à compter du 29 avril jusqu'au 28 septembre, du lundi au samedi y compris les jours fériés.

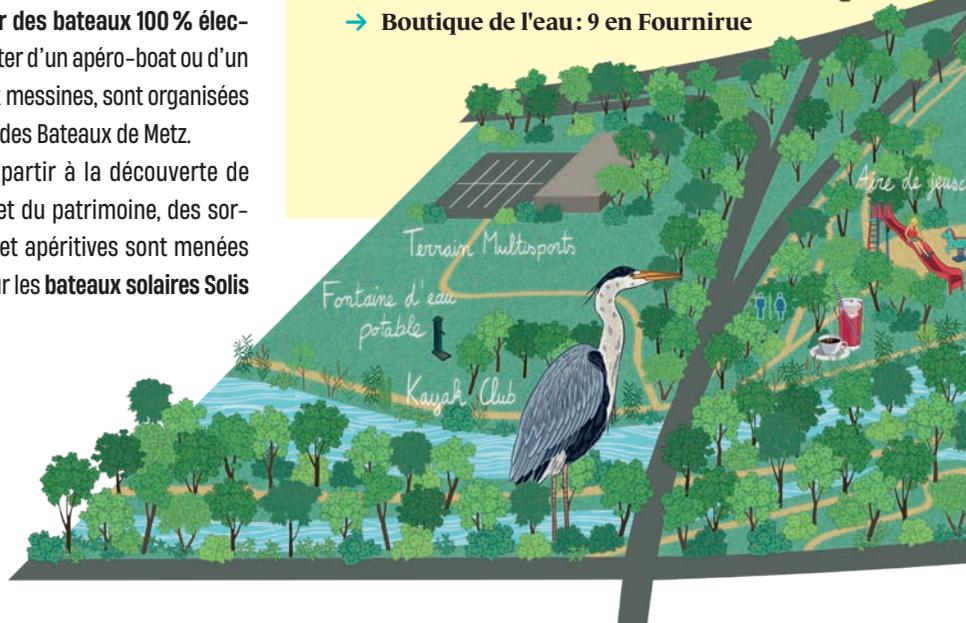
De mai à septembre, **un bac électrique relie gratuitement le quai des Régates à l'île du Saulcy.**

Des **croisières sur des bateaux 100 % électriques**, pour profiter d'un apéro-boat ou d'un repas sur les eaux messines, sont organisées par la Compagnie des Bateaux de Metz. Des visites pour partir à la découverte de l'environnement et du patrimoine, des sorties pique-nique et apéritives sont menées en embarquant sur les **bateaux solaires Solis Mettensis.**



Informations

- Bac électrique, parcours ludique, baignade naturelle, animations : metz.fr
- Navettes fluviales Metz'O : lemet.fr et espace mobilité LE MET' place de la République
- Croisières en bateau : la-compagnie-des-bateaux-de-metz.com
- Visites sur bateau solaire : metz-bateau-solaire.com
- Location de pédalos et bateaux électriques : bateauxmetz.fr
- Activités sportives et aquatiques : regatesmessines.fr
kayak-club-metz.fr
dml-metz.com
- Boutique de l'eau : 9 en Fournirue





La Flottille du Plan d'eau quant à elle propose la **location de bateaux électriques sans permis et de pédalos**.

LES BERGES REVIVENT

Sur terre, le long des **berges riches de leur faune et de leur flore**, de nombreuses **promenades** offrent de belles perspectives, sur la ville à l'est et sur le mont Saint-Quentin à l'ouest. Les marcheurs partent ainsi « **À la découverte du Parc des berges de la Moselle** », au sein duquel se trouvent **4 parcours ludiques**, jalonnés de panneaux pédagogiques accompagnés de petites balises dissimulées à leur proximité pour résoudre des énigmes au moyen de QR codes...

Sur le pourtour de l'île du Saulcy, de **nouveaux cheminements et pistes cyclables** sont aménagés, connectés dans l'avenir à la future passerelle de Wadrineau.

Pour ceux qui voudraient se dépenser encore, **diverses activités sportives et de plein air** répondent à leur attente : aquatiques avec canoë-kayak, aviron, paddle, etc. ; terrestres avec aire de jeux, aire de fitness et de street



De mai à septembre, un bac électrique relie gratuitement le quai des Régates à l'île du Saulcy.

workout, terrain multisport, skatepark, espace pour chiens sans laisse, etc., et même **mini-golf au Saulcy dès le mois de mai**.

Et pourquoi pas faire trempette tant qu'on y est ? Indépendamment de Metz Plage, **une zone de baignade naturelle est ouverte au Plan d'eau, du 1^{er} juin au 15 septembre**.

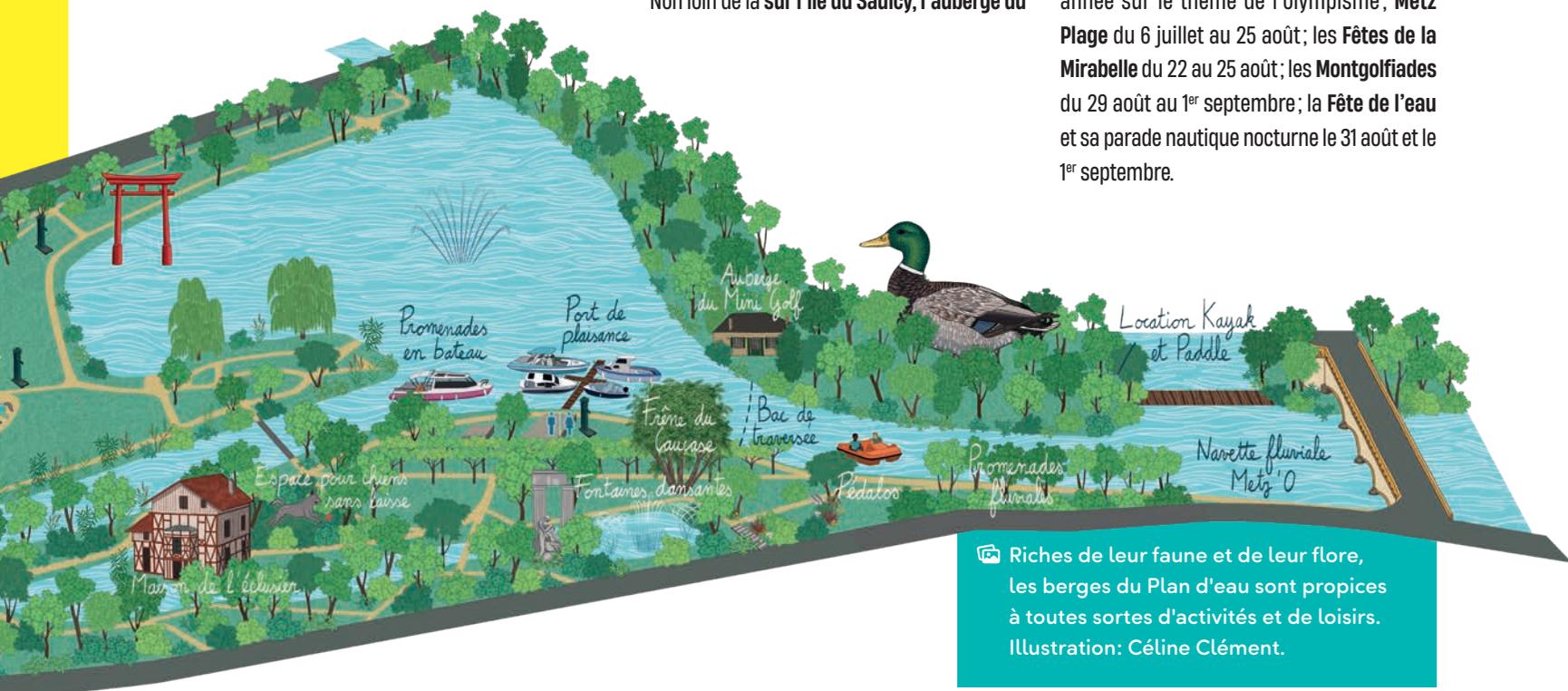
APRÈS L'EFFORT, LE RÉCONFORT

Le grand air, ça creuse ! La **Buvette du Plan d'O**, située sur la promenade Hildegarde, entre la passerelle et le skatepark et à proximité de l'aire de jeux, procure boissons, douceurs et petite restauration.

Non loin de là **sur l'île du Saulcy, l'auberge du**

mini-golf rouvrira bientôt ses portes dans le cadre d'un projet porté par le restaurant italien « Martina ». Il inclut la **rénovation complète de l'auberge**, l'installation d'une **véranda**, et l'animation des abords du site, notamment l'été avec une **guinguette**.

La belle saison au Plan d'eau sera rythmée par **des manifestations et des festivités** : le **Grand Prix de Metz**, compétition internationale de pêche au coup et à l'américaine les 1^{er} et 2 juin ; le **Grand Prix de triathlon** les 8 et 9 juin ; le **festival Constellations de Metz** du 20 juin au 31 août ; les **Fontaines dansantes** du lac aux Cygnes du 22 juin au 8 septembre, tous les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et veilles de jours fériés à 22 h 30 et 23 h, cette année sur le thème de l'olympisme ; **Metz Plage** du 6 juillet au 25 août ; les **Fêtes de la Mirabelle** du 22 au 25 août ; les **Montgolfiades** du 29 août au 1^{er} septembre ; la **Fête de l'eau** et sa parade nautique nocturne le 31 août et le 1^{er} septembre.



Riches de leur faune et de leur flore, les berges du Plan d'eau sont propices à toutes sortes d'activités et de loisirs. Illustration : Céline Clément.

Jeux Olympiques

Metz tout feu tout flamme

LE 27 JUIN, LA VILLE DE METZ AURA L'HONNEUR D'ACCUEILLIR LA FLAMME OLYMPIQUE. UN MOMENT DE FÊTE ET DE COMMUNION DES HABITANTS POUR CÉLÉBRER LES JEUX OLYMPIQUES AUTOUR DES VALEURS DU SPORT.

Respectant la tradition séculaire, le parcours du relais de la flamme olympique a débuté le 16 avril à Olympie en Grèce, pour un périple de 68 jours à travers 65 territoires français. **11 000 porteurs de la flamme visiteront certains des lieux historiques les plus emblématiques de France.** La torche arrivera à Paris le 26 juillet pour la cérémonie d'ouverture des JO. Grâce au Conseil départemental de la Moselle et à son Président Patrick Weiten, **la flamme olympique sillonnera, jeudi 27 juin, notre département, de Bitche à Metz.**

TRAVERSÉE HISTORIQUE DE METZ

Le **parcours de la flamme olympique à Metz, qui sera dévoilé en détail officiellement à partir du 15 mai, s'effectuera sur une longueur de 6,4 km, en débutant aux Jardins Jean-Marie Pelt face à la salle des Arènes, en**

traversant toute la ville, pour s'achever place de la République.

Place d'Armes, un relais collectif mettant en avant les différentes pratiques du tennis de table, sport à Metz en son pays, sera mené par Jean-Philippe Gatien, ancien vice-champion olympique de la discipline, accompagné notamment par des membres du club Metz Tennis de Table.

En tout, une trentaine de porteurs se relaieront, dont 4 désignés par la Ville de Metz: Sarah Bouktit, internationale française et pivot de Metz Handball; Marie-Jo Brunet, présidente de Metz Gym, plus grand club français de gymnastique; Jean-Marie Donatello, président du Comité Départemental Handisport de Moselle; et Sylvain Kastendeuch, ancien footballeur international et capitaine du FC Metz.



Le 4 avril, dans le cadre du Relais de la flamme des écoliers, organisé par la Ville de Metz, les élèves de l'école de Plantières ont rejoint leurs camarades de l'école Camille Hilaire pour leur remettre le flambeau, en présence du Maire de Metz, François Grosdidier, ainsi que des athlètes de Metz Triathlon, qui ont animé des ateliers toute la matinée.





organisateurs des JO de Paris 2024, les collectivités locales partenaires et parrains officiels proposeront des **animations, en présence d'acteurs locaux.**

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DANS LES ÉCOLES MESSINES

En attendant, début avril, la Ville de Metz n'a pas manqué non plus la **Semaine olympique et paralympique dans ses écoles.** Une trentaine d'entre elles, soit 55 classes, ont participé à l'opération. Que ce soit dans leurs établissements, à la halle d'athlétisme l'Anneau ou aux Arènes, leurs élèves ont rencontré des sportifs messins de haut niveau issus des clubs les plus prestigieux : A2M, Metz Gym, Metz Triathlon, FC Metz, Metz Tennis de Table, Metz Handball et le Centre d'entraînement acrobatique. Des échanges pédagogiques privilégiés dont ils se souviendront.

📍 À l'occasion de la Semaine olympique et paralympique à Metz, les élèves de l'école Louis Pergaud ont échangé avec joueurs et staff du FC Metz.

UN RENDEZ-VOUS FESTIF À NE PAS MANQUER

Tout au long du parcours, plus d'une vingtaine de spots d'animation terrestre, aérienne et aquatique, seront organisés par les associations sportives et culturelles, la Ville de Metz et le Conseil départemental de la Moselle : démonstrations sportives, paraspportives, terrains de sport éphémères, sports urbains, animations artistiques, flash mob, fanfare, parade sur la Moselle, etc.

Le dernier relayeur arrivera place de la République aux alentours de 19 h 30, accueilli par une haie d'honneur. Il pourra alors procéder à l'**embrasement du chaudron.** La place, où seront installés des stands et un écran géant, sera animée dès le milieu de l'après-midi pour l'ouverture du site de célébrations du relais au public, à partir de 15 h 30. Les



Arts vivants

Passages Transfestival: le monde, ses îles... et la Suisse

**DU 10 AU 26 MAI, PASSAGES
TRANSFESTIVAL REVIENT À METZ
POUR DES SPECTACLES QUI
TRAVERSENT LES DISCIPLINES
ARTISTIQUES, LES CULTURES, LES
CONTINENTS ET LES GÉNÉRATIONS.**

Passages Transfestival, ce sont des **projets artistiques innovants**, naturellement transdisciplinaires. Ce **festival d'arts du spectacle** oriente chacune de ses éditions vers une zone géographique identifiée et remarquable, tout en reliant les continents, les pays et les cultures.

« Archipelago » est le nom de la 4^e édition du festival international d'arts vivants. Du 10 au 26 mai à Metz, la manifestation prend le large pour explorer l'insularité. Elle invite des artistes venus du monde entier, d'îles, d'archipels, de petit pays, du

 **Vagabundus**, le 25 mai à 20h30 dans la Grande salle de l'Arse-nal: un voyage émotionnel, spirituel et collectif, inspiré par les rituels du peuple Makonde au Mozambique.

Photo: Mariano Silva



Photo: Sammi Landweer



Cap-Vert à Mayotte, de Tahiti à Cuba, du Sri Lanka à la Sicile, de Madère à l'Australie, de Haïti à la Sardaigne, en passant par le Japon et les Antilles, pour croiser leurs origines et leurs pratiques. En passant aussi par la Suisse, cette sorte d'île à part, nichée au cœur de l'Europe. **Cette année, le festival bénéficie de la participation et du soutien exceptionnels du « Centre culturel Suisse On tour », avec ses artistes venus des 5 continents.**

PROGRAMME ET QG

Une trentaine de spectacles, qui mêlent théâtre, danse, musique, cirque, des expositions, installations, concerts, sont programmés. Sans oublier la vie au quartier général de l'opération, basé à l'Esplanade, espace en accès libre, avec ses ateliers participatifs et ses rencontres foisonnantes, ouvert du 16 au 26 mai, du mercredi au dimanche à partir de 11 h.

En ouverture du festival, rendez-vous le 10 mai à 18 h sur... une île bien sûr, messine celle-là ! Précisément à la pointe du jardin Fabert, sur l'île du Petit Saulcy, pour découvrir une installation de la suisseuse Julie Gilbert, sa *Bibliothèque sonore des femmes*, des téléphones disséminés par l'artiste dans toute



Photo: Júlío Silva Castro

 **Happy Island**, le 18 mai à 19h30 à l'Arsenal salle de l'Esplanade: des artistes handicapés en provenance de l'île de Madère rendent hommage au pur désir de danser dans un spectacle jubilatoire.

la ville, dans certaines librairies, médiathèques, équipements municipaux et au QG du festival, à décrocher pour écouter les textes d'une quarantaine de femmes écrivaines.

Le soir, c'est sur la même île, à l'**Opéra-Théâtre**, que se produira la danseuse néerlandaise **Samantha van Wissen**, faisant revivre avec l'aide d'un quatuor d'instrumentistes le célèbre ballet romantique **Giselle**.

Le lendemain **11 mai**, depuis le Musée de la Cour d'Or, le collectif franco-suisse **La Horde dans les pavés** propose un cirque indiscipliné, à l'occasion d'une déambulation de ses acrobates-grimpeurs et de son musicien sur la colline Sainte-Croix.

Le soir **aux Trinitaires**, ne manquez sous aucun prétexte le concert de **Flèche Love** et sa soul électronique spirituelle, qui tantôt par sa force, tantôt par sa fragilité, ensorcèle et magnétise.

Le programme se poursuit avec entre autres, le **12 mai au Centre-Pompidou Metz**, des artistes des 4 coins du monde qui nous font réfléchir, rire parfois, grâce à leurs performances poétiques, leurs danses et les différents parcours qu'ils proposent de suivre.

 **Encantado**, les 23 et 24 mai à 20h30 dans la Grande salle de l'Arsenal: dernier spectacle de la grande chorégraphe brésilienne Lia Rodrigues, avec ses 11 interprètes, chef-d'œuvre qui réenchante le monde et les corps.

Le 16 mai, avec la chorégraphe cap-verdienne **Marlene Monteiro Freitas** et son voyage au cœur du **Mal**, un ballet expressionniste trépidant. **Le 17 mai**, avec l'**Orchestre national de Metz Grand Est** et sa soirée cubaine. **Le 18 mai**, avec le spectacle **Blind Spot** et ses 5 femmes qui conjuguent leurs talents, cultures et leur humour pour s'attaquer au racisme. **Les 18 et 19 mai**, avec la danseuse messine **Sarah Baltzinger** et l'artiste expérimental luxembourgeois **Isaiah Wilson**, dont les corps et l'énergie offrent mouvements étranges et périlleuses associations. Aux mêmes dates, la japonaise **Akiko Hasegawa** propose un voyage intérieur et festif en jonglant avec jubilation entre postures, musiques et danses. **Les 18 et 19 encore**, avec **La Boule**, fusion de deux corps emmêlés qui tentent de marcher. **Le 19 mai**, avec **Tropique du Képone**, une pièce de danse aux manières afro futuristes qui alerte sur les problèmes écologiques des territoires de Martinique et de Guadeloupe. **Les 22 et 23 mai**, avec **After All**, célébration de notre existence vulnérable et courageuse dans laquelle se mêle la danse, la comédie, le conte et le théâtre. **Le 23 mai** avec **Dis Oui**, performance nerveuse pour une voix et une kora. **Le 24 mai**, avec **INSEL** (île en allemand), qui interroge la condition existentielle que produit l'insularité. **Le 25 mai** encore, avec **Goodbye Stracciatella**, pièce qui aborde la question de l'abandon et du renoncement avec humour.

 Informations, programme complet et billetterie sur passages-transfestival.fr. Billetterie également accessible sur le site du QG, à compter du 16 mai, du mercredi au dimanche, à partir de 14h en semaine et 11h le week-end.

Emploi

La Ville de Metz recrute

LA VILLE DE METZ ET SON CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS), AINSI QUE L'EUROMÉTROPOLE DE METZ, RECRUTENT DES COLLABORATEURS DANS DE NOMBREUX DOMAINES. ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

Choisir le service public, c'est assurer une mission collective pour l'intérêt général et au bénéfice de tous. La Ville de Metz, son CCAS, et l'Eurométropole de Metz, recrutent dans de nombreux domaines : propreté urbaine, espaces verts, urbanisme, petite enfance, social, culture, sport, entretien des bâtiments, police municipale, politique de la ville, éducation, administratif, juridique...

Et si vous intégrez la fonction publique territoriale ? Vous ferez le choix de rejoindre des équipes dynamiques et engagées, en contribuant à des projets ambitieux pour le territoire messin. Vous profiterez d'opportunités de mobilité et de carrière, en bénéficiant d'un épanouissement personnel et professionnel, ainsi que d'avantages : rémunération avec primes annuelles ; horaires flexibles et télétravail selon les métiers ; participation employeur en matière de mutuelle, prévoyance et transports en commun ; accès au prestataire social Plurelya et à l'Amicale du personnel, etc.

Les emplois sont ouverts aux personnes en situation de handicap. Les candidatures doivent être composées d'un curriculum vitæ et d'une lettre de motivation.

À noter dans vos agendas, le prochain Forum emploi de l'Eurométropole, de la Ville de Metz et de son CCAS, qui se tiendra le 25 juin de 9 h 30 à 17 h 30 à la Maison de la Métropole.

Responsable Administratif et Financier (H/F)

Bâtiments et logistique technique
Grade : Rédacteur à Attaché
Poste permanent
Temps complet

Second d'équipe Propreté Urbaine Mécanisée (H/F)

Propreté urbaine
Grade : Adjoint technique
Poste permanent
Temps complet

Juriste Ressources Humaines (H/F)

Veille, pilotage et prospective
Grade : Attaché
Poste permanent
Temps complet

Électricien (H/F)

Bâtiments et logistique technique –
Entretien bâtiments
Grade : Adjoint technique
Poste permanent
Temps complet

Gestionnaire technique du patrimoine bâti (H/F)

Bâtiments et logistique technique –
Stratégie bâtiments
Grade : Technicien
Poste permanent
Temps complet

Technicien travaux TCE (H/F)

Bâtiments et logistique technique –
Construction bâtiments
Grade : Technicien
Poste permanent
Temps complet

Mécanicien PL (H/F)

Bâtiments et logistique technique –
Parc Auto
Grade : Adjoint technique
Poste permanent
Temps complet

Gestionnaire comptable recette (H/F)

Exécution budgétaire et qualité comptable
Grade : Adjoint administratif
Poste permanent
Temps complet

Agent de propreté du domaine public (H/F)

Propreté urbaine
Grade : Adjoint technique
Poste permanent
Temps complet

Chauffeur poids lourds balayeuse (H/F)

Propreté urbaine
Grade : Adjoint technique
Poste permanent
Temps complet

Maçon VRD (H/F)

Entretien Exploitation Voirie
Grade : Adjoint technique
Poste permanent
Temps complet

Contrôleur de travaux réseaux divers (H/F)

Ingénierie Espaces publics
Grade : Agent de maîtrise
Poste permanent
Temps complet

Instructeur administratif – Officier d'État Civil (H/F)

Proximité - Mairies de quartier
Grade Adjoint administratif
Poste temporaire
Temps complet

Auxiliaire de puériculture (H/F)

Petite Enfance
Grade : Auxiliaire de puériculture
Poste permanent
Temps complet

Agent de puériculture (H/F)

Petite Enfance
Grade : Agent social
Poste permanent
Temps complet

Éducateur de Jeunes Enfants (H/F)

Petite Enfance
Grade : Educateur de Jeunes Enfants
Poste permanent
Temps complet

Auxiliaire de Sécurité école (H/F)

Tranquillité publique, sécurité et réglementation – Police municipale
Poste permanent
Temps non complet

ATSEM (H/F)

Éducation
Grade : ATSEM
Poste permanent
Temps complet

Agent d'encadrement de la pause méridienne (H/F)

Éducation
Poste temporaire
Temps non complet

Maître-Nageur Sauveteur (H/F)

Piscines
Grade : Educateur des APS
Poste temporaire
Temps complet

Chargé d'opérations en aménagements urbains (H/F)

Aménagement et projets urbains
Grade : Agent de maîtrise
Poste permanent
Temps complet

Jardinier (H/F)

Parcs, jardins et espaces naturels
Grade : Adjoint technique
Poste permanent
Temps complet

Policier municipal (H/F)

Tranquillité publique, sécurité et réglementation – Police municipale
Grade : Gardien de police
Poste permanent
Temps complet

Chargé de mission Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) (H/F)

Mobilité et Espaces publics
Grade : Ingénieur
Poste permanent
Temps complet

Travailleurs sociaux polyvalents (H/F)

CCAS
Grade : Assistant socio-éducatif
Poste permanent et temporaire
Temps complet

③ Retrouvez toutes les offres d'emploi détaillées de la Ville de Metz, du CCAS et de l'Eurométropole de Metz, et postulez sur metz.fr



Vers l'infini et au-delà



Élus

Du nouveau au Conseil municipal

L'ÉLECTION AU SÉNAT DE KHALIFÉ KHALIFÉ, EX-1^{er} ADJOINT AU MAIRE, S'ACCOMPAGNE DE NOUVELLES ÉLECTIONS ET DE NOUVELLES INSTALLATIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL ET AU CCAS.

Le 7 mars dernier, le Conseil constitutionnel confirmait officiellement l'élection au Sénat du Docteur Khalifé Khalifé, qui occupait depuis 2020 le poste clé de 1^{er} Adjoint au Maire de Metz. Son départ du Conseil municipal et du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Metz entraîne mécaniquement ses remplacements, ainsi que d'autres changements au sein du Conseil municipal.

JULIEN HUSSON ÉLU 1^{er} ADJOINT AU MAIRE

Le 28 mars, les élus du Conseil municipal ont voté, à la majorité absolue, en faveur de la décision de François Grosdidier, Maire de Metz, de nommer comme nouveau 1^{er} Adjoint Julien Husson, par ailleurs Professeur des universités et Directeur de l'IAE, l'école universitaire



Photo: Farouk Doukhal

de management de Metz, chargé au sein de l'équipe municipale de nombreuses missions majeures et dossiers transversaux: ressources humaines, relations sociales, systèmes d'information, administration générale, gestion des services publics municipaux, évaluation des politiques publiques, suivi de la commande publique, gestion patrimoniale et domaniale, affaires juridiques, pilotage des démarches de certification, manifestations, etc.

En préambule, François Grosdidier, Maire de Metz, Président de l'Eurométropole et du CCAS de la Ville de Metz, a tenu à remercier et à saluer le travail et l'engagement du Docteur Khalifé, à ses côtés comme 1^{er} Adjoint durant près de 4 ans, élu Sénateur de la Moselle le 24 septembre dernier.



Julien Husson,
1^{er} Adjoint au Maire

«Je mesure la responsabilité qui est la mienne. Sous l'autorité du Maire, je vais m'atteler à être la courroie de transmission entre les élus et les services de la Ville pour faciliter la coordination nécessaire à la réussite de nos projets, fédérer autour de nos priorités: Metz ville sûre, Metz ville verte, Metz ville attractive.»



📷 Lors du Conseil municipal du 28 mars, ont été élus un nouveau 1^{er} Adjoint au Maire et un nouvel Adjoint au Maire, et ont été installés deux nouveaux Conseillers municipaux.

ISABELLE LUX, ÉLUE VICE-PRÉSIDENTE DÉLÉGUÉE DU CCAS

La veille du Conseil municipal, le 27 mars, le **CCAS de la Ville de Metz** s'était réuni pour élire, à l'unanimité, sa nouvelle **Vice-Présidente déléguée**, en remplacement du Docteur Khalifé également. C'est **Isabelle Lux**, jusqu'alors Adjointe au Maire chargée de la petite enfance et de la parentalité, qui a été choisie pour occuper ce poste essentiel qui touche aux dispositifs visant à prévenir et remédier à la précarité, ainsi qu'à accompagner les personnes les plus fragiles. Sa délégation en tant qu'Adjointe au Maire s'étoffe avec la **coordination de la politique municipale en matière de cohésion sociale et de solidarités**.



Mammar Mehalil,
Adjoint au Maire chargé de la gestion urbaine de proximité, de la réponse aux doléances, et du quartier de Borny



Attila Sapci,
Conseiller municipal délégué à l'économie sociale et solidaire



Christine Peppoloni,
Conseillère municipale



Isabelle Lux,
Adjointe au Maire chargée de la cohésion sociale, des solidarités, de la petite enfance et de la parentalité, Vice-Présidente déléguée du CCAS

« J'agirai au quotidien pour accompagner les plus démunis, protéger ceux qui en ont le plus besoin et renforcer l'accueil de proximité, l'accès aux droits directs dont l'accès au logement. »

NOUVEL ADJOINT ET NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

En plus de l'élection de Julien Husson en tant que 1^{er} Adjoint au Maire, **Mammar Mehalil**, jusqu'alors Conseiller municipal délégué à la gestion urbaine de proximité et à la coordination de l'action municipale dans le quartier de Borny, a été élu **Adjoint au Maire**.

Attila Sapci (groupe Utile pour Metz), nouveau benjamin de l'assemblée communale, et **Christine Peppoloni** (groupe Unis pour Metz), ont quant à eux fait leur entrée au **Conseil municipal**.

À noter qu'auparavant, le 25 mars, lors du Conseil métropolitain, **Bernard Staudt**, Conseiller municipal délégué à la ville aquatique, au tourisme fluvial et à la valorisation des berges, a été élu **Vice-Président de l'Eurométropole**, en remplacement de Khalifé Khalifé là aussi.

LES FRIGOS : UN « FRAIS » BONHEUR

3 mai > 1^{er} septembre

Rue du Général Ferrié, sur les rives de la Seille, en contrebas et face à la porte des Allemands, sur le site d'anciens entrepôts frigorifiques militaires requalifiés, la **compagnie Deracinemoa**, en partenariat avec la Ville de Metz, ouvre sa guinguette et monte son chapiteau, à partir du 3 mai.

Il fait bon venir aux Frigos en famille ou entre amis pour se promener, manger un morceau, boire un verre et profiter d'une **programmation éclectique et intergénérationnelle**: concerts, DJ sets, marchés solidaires, brocantes, bals, spectacles, ateliers, initiations, animations associatives... **Plus de 100 évènements gratuits rythmeront la saison**: un « frais » bonheur !

Metz Magazine reviendra dans le prochain numéro de l'été sur tout ce que vous pourrez faire aux Frigos durant la période estivale. Pour l'heure, penchons-nous sur le **programme à destination du jeune public**, car les Frigos c'est aussi pour les enfants.

Ça commence le **8 mai** avec la musique enchantée du **Magicien des sons**, puis le **15 mai** avec l'amitié magique du **Génie des boîtes**. Ça continue le **22 mai** avec la sorcière farceuse **Cornebidouille**, puis le **27 mai** avec **l'Arbre**, le voyage d'une marionnette. Ça se poursuit le **5 juin**, avec la musique sylvestre de **l'Arbre voyageur**, puis le **12 juin** avec le décollage musical du **Marchand de voyage**. Ça se prolonge encore le **19 juin** avec les drôles de bricole de **l'Atelier Tetra Pack**, puis le **26 juin** avec une sacrée clown, **Hello Kapucine!**, et enfin le **3 juillet** pour la fête des grandes vacances avec **Boom Coco Machine**.

En tout 9 spectacles sous le chapiteau. C'est gratuit, les mercredis à 15h, il y a plein de jeux, et en plus le sirop est offert!

③ Toutes les informations sur les réseaux sociaux: [instagram.com/lesfrigos](https://www.instagram.com/lesfrigos) et [facebook.com/lesfrigos](https://www.facebook.com/lesfrigos)





MARCHÉS FERMIERS DES PRODUCTEURS

3 mai, 14 juin, 5 juillet, 6 septembre

Le 12 avril a été lancée la 3^e saison des **Marchés fermiers des producteurs**.

Cette initiative est le fruit d'un partenariat entre la Ville de Metz, la Chambre d'agriculture de la Moselle, Moselle Attractivité, Inspire Metz et l'Eurométropole de Metz.

Ces marchés organisés un vendredi par mois d'avril à septembre, sauf en août, facilitent la **vente en circuit court de la production locale**, valorisent la filière agricole de notre territoire, tout en animant la ville.

En réunissant des producteurs labellisés «**Qualité MOSL**» pour la vente de fruits et légumes, viandes, charcuteries, œufs, fromages, pains, bières, vins et liqueurs (à consommer avec modération), ils répondent à la **demande croissante des consommateurs d'accéder à des produits locaux de qualité, sans intermédiaire**.

Les prochains marchés fermiers, rythmés par des dégustations et des animations, auront lieu place Saint-Louis le 3 mai, le 14 juin, le 5 juillet et le 6 septembre.

FOIRE DE MAI

4 mai > 26 mai

Évènement incontournable du printemps, la **Foire de Mai investit du 4 au 26 mai le Parc des expositions de Metz**.

La grande fête foraine s'étend sur 60 000 m² avec la présence de **plus de 200 forains**, leurs **manèges pour les petits**, leurs **attractions à sensations fortes pour les plus grands**, sans oublier leurs **stands de restauration**.

Pour cette édition qui s'annonce exceptionnelle, les visiteurs pourront découvrir des nouveautés, un grand train fantôme notamment, et apprécier le retour d'attractions tant attendues...

Ils profiteront en famille de **grandes parades les samedis 4, 11 et 18 mai**.

Tarifs réduits mercredi 22 mai.
Parking gratuit.



COMMERCE ÉQUITABLE

4 mai - 26 mai

Année après année, la Ville de Metz réaffirme son engagement en faveur du commerce équitable. Ainsi, par exemple, de sa participation à la **Quinzaine du commerce équitable**, en partenariat avec **Artisans du Monde**.

Cette année, du 4 au 26 mai, vous découvrirez 2 expositions : l'une aux **Récollets**, avec des photos de Yann Arthus-Bertrand sur le cycle de l'eau, ainsi que des vidéos diffusées en continu sur le commerce équitable ; l'autre au **CCAS**, sur la question alimentaire, intitulée « À table ! », avec des portraits de familles issues de 15 pays, devant leurs consommations alimentaires, illustrant les inégalités, les niveaux de richesse et de développement, et la diversité culturelle face à l'uniformisation de la consommation.

Des **vitrines éphémères** avec des produits artisanaux, alimentaires, des ouvrages, sont mises en place à l'Office de tourisme, dans les librairies Hisler et La Pensée Sauvage, et à la pâtisserie Jean.

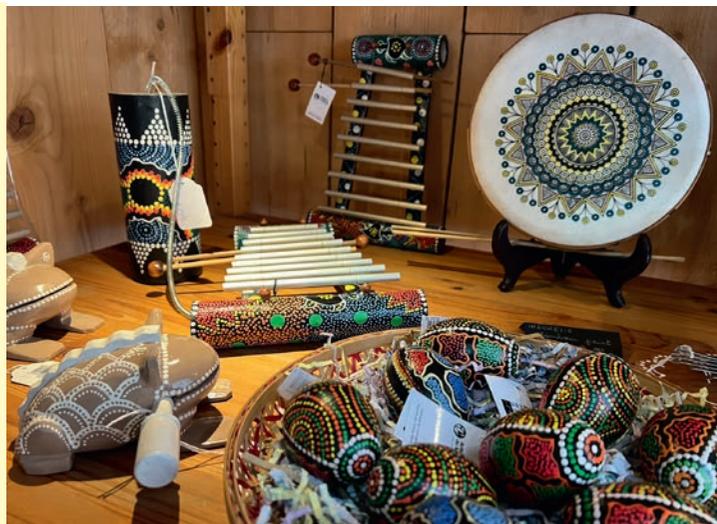
Temps fort de la quinzaine, le grand marché solidaire d'Artisans du Monde, samedi 25 mai de 9 h à 13 h, dans la cour Saint-Étienne rue Paul Bezanson. Une matinée gourmande et responsable, en présence de partenaires associatifs, d'artisans et de producteurs locaux, où l'on vous offre café, thé et spécialités à déguster. Ludique aussi, avec des animations de CCFD-Terre Solidaire ; et musicale avec la chorale Bayembi Borny. Et pour fêter les **50 ans du mouvement Artisans du Monde**, un panier garni est à gagner en réussissant à évaluer son poids.

Puis à partir de 13 h, au même endroit, un **repas partagé ouvert au public**, sur inscription à admmetz@gmail.com ou à la boutique d'Artisans du Monde.

D'autres événements sont programmés à Metz, et organisés par les collectivités du Grand Est labellisées Territoire de commerce équitable durant toute la quinzaine.

À noter qu'à l'occasion du Conseil municipal du 30 mai prochain, sera soumis à l'assemblée l'**adoption de la nouvelle Charte Territoires de Commerce Équitable**.

📄 [Tout le programme sur metz.fr](http://tout-le-programme-sur-metz.fr)



MARCHE NANCY-METZ

8 mai

Au printemps, les marcheurs et randonneurs ressortent leur équipement pour un bain de nature sur les sentiers de notre région. **Le 8 mai, le traditionnel Nancy-Metz à la marche leur offre une journée d'exception le long des chemins des bords de la Moselle.**

Pour sa 39^e édition, la seule marche au long cours de Lorraine s'apprête à accueillir **près de 2 000 marcheurs** impatients de relever le défi. Ils se dirigeront **cette année dans le sens Metz vers Nancy**, en empruntant au choix un **parcours de 63 km au départ de Moulins-lès-Metz** à 5 h, ou bien un **demi-parcours de 35 km au départ de Montauville** de 8 h à 9 h, jusqu'à l'arrivée au parc de la Pépinière nancéen.

📄 [Inscriptions, informations, détails de la manifestation sur nancymetzalamarche.net](http://inscriptions, informations, détails de la manifestation sur nancymetzalamarche.net)



Photo: Association Nancy-Metz à la marche



KING OF THE RING 9

11 mai

Le 11 mai, le 9^e gala international annuel de kickboxing, K1 rules et muay-thaï « King of the Ring », organisé par le Fight Club Metz-Borny, dans le cadre du championnat d'Europe WKN (World Kickboxing Network) pour les deux premières disciplines, vous propose d'assister aux exploits de boxeurs et boxeuses aguerris, Jazouli, Aberkane, Nikzad, Delleci, Tsarakhov et plein d'autres encore, dans une quinzaine de « fights » : des combats à couper le souffle !

Ouverture des portes à 18 h, au complexe sportif Saint-Symphorien.

Plus d'informations sur le facebook du Fight Club Metz-Borny. Billeterie sur my.weezevent.com/king-of-the-ring-9

CYCLE DE CONFÉRENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

14 mai, 13 juin et 2 juillet

Après une première rencontre sur l'autoconsommation collective et le partage local de l'énergie au mois de mars, une deuxième sur l'architecture durable en avril, le cycle de conférences sur les thèmes de la biodiversité, du développement durable et du respect de l'environnement, en partenariat avec Lorraine Nature Environnement (LNE), se poursuit.

Prochains rendez-vous sur l'alimentation durable le 14 mai, puis sur la phytoremédiation, moyen de dépollution par l'utilisation des plantes, le 13 juin, et sur la pollution de l'air extérieur le 2 juillet.

Ces conférences ont lieu à 18 h 30 au cloître des Récollets.

Entrée libre.

Cycle de conférences

Conférences sur des thématiques liées à la biodiversité, développement durable et respect de l'environnement



20 ANS DU FRAC

1^{er} et 2 juin

Le 49 Nord 6 Est – Frac Lorraine fête son anniversaire samedi 1^{er} et dimanche 2 juin ! Performances, balades, concert, DJ set, table ronde, bingo, visites, animations pour enfants, buvette...

Tout au long du week-end, le Frac rassemble ses partenaires et propose une programmation exclusive pour tous les âges, afin de célébrer ensemble les 20 ans de son installation dans l'hôtel Saint-Livier. Rendez-vous au 1 bis rue des Trinitaires à Metz, samedi de 10h30 à 23h et dimanche de 11h à 19h.

📄 Programme complet sur fraclorraine.org



CONCERTS À LA CATHÉDRALE

18 mai et 22-23 juin

Avis aux mélomanes. Samedi 18 mai à 20h30, dans le cadre de la saison culturelle de la cathédrale Saint-Étienne, le Symphonique de Thionville-Moselle, et la Maîtrise de la Cathédrale de Metz, donnent un concert événement en hommage à l'un des plus grands compositeurs français, à l'occasion du centenaire de la mort de Gabriel Fauré, avec

notamment ses motets, sa pavane, son élégie et son requiem.

À noter qu'au mois de juin, les 22 et 23, le mystère médiéval de la Lanterne du Bon Dieu revient...

📄 Réservation des billets pour le concert du 18 mai, en ligne sur billetweb.fr/requiem-de-faure8.

Informations générales sur maitriscathedralemetz.org

SAISON CULTURELLE CATHÉDRALE DE METZ 2024

À l'occasion du centenaire de la mort de Fauré
Sam. 18 mai 2024 à 20h30
Cathédrale de Metz

Requiem DE GABRIEL FAURÉ

Motets, Pavane, Élégie, Requiem de Gabriel Fauré
Stabat Mater, création pour chœur et orchestre d'Antoine Bergossi

Symphonique de Thionville Moselle (dir. Salvatore Perri)
Maîtrise de la Cathédrale de Metz (dir. Christophe Bergossi)

PRINTEMPS DES RELIGIONS

14 mai

Mardi 14 mai à 20h, à l'hôtel de ville, dans le cadre du « Printemps des religions » organisé par la Ville de Metz, les représentants locaux des cultes (israélite, catholique,

musulman, orthodoxe et protestant) échangeront sur le thème « Choisir une vie... jusqu'à la fin ? ».

Une démonstration d'écoute, de partage et de tolérance, dans une ville où le dialogue constant entre les religions assure la concorde.

La rencontre est ouverte à tous.

le Printemps des Religions 2024

14 mai - 20 h
Hôtel de Ville, Metz

Conférence : Choisir sa vie... jusqu'à la fin ?

Rencontre ouverte à tous
En présence des 5 représentants des cultes
juif - catholique - musulman - orthodoxe - protestant

Logo of the City of Metz and RCF.

RENDEZ-VOUS AU JARDIN BOTANIQUE

1^{er} et 2 juin

Au printemps et cet été, en fait toute l'année, c'est l'endroit où aller. **Le Jardin botanique de la Ville de Metz est un havre de paix, d'arbres, de fleurs et de verdure.** Hormis le ravissement qu'offre sa nature à la belle saison, les raisons sont nombreuses pour s'y rendre ces prochains temps.

La preuve par 3.

Primo, pour **admirer ses serres rénovées**, à la suite d'importants travaux menés depuis 2021, avec en leur sein la « **Chapelle du voyage des plantes** ». Avec un tel nom, dépassement floral et végétal assuré !

Secundo, pour profiter en famille de son **aire de jeux**, de sa **buvette** et de son **illustre petit train**, dont on fête l'anniversaire de ses 45 ans au mois de mai. Dire qu'il en a vu passer des générations en culotte courte...

Tertio, parce qu'il est **membre du réseau des Jardins Botaniques de France**, qu'il a pris l'engagement de **répondre aux enjeux de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et à la promotion de la diversité végétale**, et qu'il tâche de développer quotidiennement une « culture de la Nature » à travers différentes actions: visites guidées, journées d'étude, expositions, ateliers, projections, etc.

L'une d'elle a lieu à l'occasion de l'opération nationale « **Rendez-vous aux jardins** », **déclinée à Metz au Jardin Botanique**. Avec l'association « Penser la Terre » et la librairie « La Pensée Sauvage » (sise 23 rue de Nancy), le Jardin Botanique collabore, à l'organisation d'un **écofestival du livre les 1^{er} et 2 juin**. Un village des auteurs et d'artisans du livre prend place au cœur du parc, invitant le public à des ateliers, des conférences-débats, un partage des savoirs et plein d'autres découvertes, **sur le thème des pouvoirs des sols, terreau du vivant**.
On s'y donne rendez-vous ?

📍 Plus d'informations sur metz.fr



SORTEZ EN CHAPEAU

8 juin

À l'instar de New York à Pâques et Barcelone au printemps, venez participer à une **balade en chapeau dans les rues de Metz, samedi 8 juin à partir de 15 h**. Un rassemblement pour vivre un moment inoubliable de joie, d'amusement, de folie et de légèreté.

Chapeaux divers, coiffes et autres capelines, chapeaux décorés, customisés, élaborés par ses soins pour faire montre de créativité, ou bien chapeaux sortis des malles et des armoires pour l'occasion, colorés voire extravagants, plus classiques ou tout simplement élégants, **tout couvre-chef est le bienvenu**.

Cette promenade chapeautée partira de la porte des Allemands, pour une déambulation festive dans les rues du centre-ville.

📍 Informations et parcours sur metz.fr

MACELLUM :

LA CAMPAGNE EN VILLE

1^{er} et 2 juin

La Ville de Metz invite de nouveau la campagne en ville, à l'occasion de la **grande fête agricole Macellum, le 1^{er} juin de 11 h à 23 h et le 2 juin de 11 h à 18 h.**

Côté animations, toutes gratuites, admirez l'exposition de tracteurs dès l'entrée du site, partez à la découverte des animaux de la basse-cour, de la grainothèque, participez à un atelier de fermentation lactique, élaborer des recettes zéro déchet, apprenez les métiers des éleveurs, rencontrez les partenaires associatifs, profitez des animations musicales tout au long de la journée, ainsi que du concert de l'Harmonie municipale le dimanche à 17 h. Nouveauté cette année, un espace pédagogique consacré au bio. En famille, **les enfants ne risquent**

pas de s'ennuyer, sur le parcours des mini-tracteurs, en balade à dos de poneys au square Boufflers, à la ludothèque « Le coffre à jouets », à l'atelier sur les bruits des animaux...

Côté restauration, du bon, du bio et du circuit court.

Le samedi soir venu, à partir de 19 h 30, temps fort du week-end, place à la danse et à la musique pour un **bal populaire dans l'esprit d'une guinguette.**

Pour rappel, **Macellum est un événement écolabellisé. La présence d'animaux est encadrée par la Charte du bien-être animal de la Ville de Metz.**

📍 Toutes les informations sur metz.fr et les réseaux sociaux de la Ville de Metz.



BLIIDA

FESTIVAL

7 et 8 juin

Riche d'une programmation chatoyante qui ondule au rythme des performances de ses artistes, **BLIIDA festival invite Metz à un voyage musical pluriel, prétexte à la fête**, à la joie et à la découverte, avec une **line up salivante**. 4 bars en service tout au long du festival délivrent softs avec et sans bulles, bières locales et vins naturels (à consommer avec modération).

BLIIDA festival prend vie au sein du tiers lieu du même nom. Dédié à la création artistique, artisanale et numérique, BLIIDA est à la fois un lieu de production et de vie pour les porteurs de projets artistiques et innovants. Plus qu'inspirant, BLIIDA abrite et valorise **les savoir-faire du territoire messin.**

Le rendez-vous est fixé les 7 et 8 juin, à partir de 17 h jusqu'à 2 h, à BLIIDA.

📍 Informations sur bliidafestival.fr



BLIIDA

FESTIVAL

07 & 08 JUIN

**LEWIS OFMAN
LUCIE ANTUNES
WALTER ASTRAL
CRACKI SOUND SYSTEM
STEREOCLIP | LYDSTEN
VIOLET INDIGO | JEANNETO
FLUPKE | IPPON | ANTONY ADAM | DUEL
ONE MPC | BIG BAND ELECTRO MEETS JAZZ
CANSE | QUIZ | DJ WEIRD | DJ ROUSSEAU | ...**

→ bliidafestival.fr

REINE DE LA MIRABELLE

Jusqu'au 19 mai

Le couronnement de la Reine de la Mirabelle aura lieu le 23 août. La Ville de Metz souhaite élire une véritable ambassadrice, citoyenne et solidaire, pour représenter la ville durant un an. Les inscriptions au casting sont ouvertes jusqu'au 19 mai à minuit. Les candidatures sont accessibles aux femmes de 18 à 30 ans de toute la Lorraine. De nombreux cadeaux sont à gagner. Alors n'hésitez pas !

① Conditions et modalités d'inscription, règlement du concours, dépôt des candidatures sur metz.fr



Inscription jusqu'au 19 mai 2024 sur metz.fr
#metzvilledevosenvies

SABRE LASER

8 et 9 juin

L'année dernière, la couverture médiatique de l'évènement avait attiré médias nationaux et internationaux, Quotidien, M6, et même CNN ! Les 8 et 9 juin aux Arènes, le Championnat de France de sabre laser se tient pour la 2^e année consécutive à Metz. Il est organisé par la Société d'escrime de Metz et sa section d'escrime sabre laser appelée l'Académie de la Force, sous l'égide de la Fédération Française d'Escrime. En effet, le sabre laser est la 4^e arme officielle de l'escrime, avec le fleuret, le sabre et l'épée. 150 compétiteurs sélectionnés, venus de toute la France, dont 13 de la section messine, s'affronteront dans des combats sportifs et chorégraphiés.

Parallèlement est programmée une convention, « Metz for Fiction », sur les univers de la science-fiction avec stands d'exposants, artistes, concours de cosplay et de nombreuses animations. Ne surtout pas manquer ce rendez-vous vous devez !



SEMAINE DE LA PROPRETÉ

10 juin - 16 juin

L'usager est un maillon essentiel de la propreté d'une ville, par ses comportements civiques il détient une grande responsabilité quant à la qualité de son environnement. Ainsi, l'information, l'éducation et la sensibilisation des habitants, sont les moyens d'action récurrents de la Ville de Metz.

Cette année, la Semaine de la propreté à Metz aura lieu du 10 au 16 juin. Voici pêle-mêle quelques actions de sensibilisation qui seront entreprises : sculpture de déchet, cendrier de vote, nettoyage participatif, ateliers, démonstrations et stands place de la République ; distribution de cendriers de poche dans les cafés ; réalisation de fresques d'embellissement ; éducation sociale canine au quai des Régates ; interventions dans les écoles ; nettoyage des berges en kayak et avec des plongeurs ; chantiers jeunes, etc. En cette année olympique, la propreté c'est comme les JO, l'important c'est de participer !

① Programme détaillé de l'opération sur metz.fr

GROUPE UNIS POUR METZ

On nous avait promis une ville plus sûre...

Alors qu'elle se tenait jusqu'en 2020, une à deux fois par an, la première réunion du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) du mandat a enfin eu lieu en mars 2024. On comprend mieux le peu d'empressement du maire (pour une fois !) à communiquer : les chiffres sont mauvais. À Metz, sans surprise pour nous, comme dans tout le département, les actes délictueux et l'insécurité sont en hausse (+ 6% en 2023). Depuis la Covid, ce sont notamment les violences intrafamiliales qui connaissent une croissance sans précédent.

Quel démenti cinglant aux promesses de campagne de « Monsieur Sécurité » ! Quel désaveu au vu des dépenses consenties dans le recrutement de 20 policiers municipaux, dans l'achat de plusieurs véhicules SUV, dans l'installation de caméras pour plus de 10 millions d'euros...

Pourtant, il persiste ! De toute évidence, malgré l'inefficacité de sa politique coûteuse, le voilà qui parle à présent de 1 600 caméras et de 80 policiers municipaux en plus ! Où trouvera-t-il ces millions d'euros de dépenses occasionnées ? Plus exactement : quels sont les services publics dont les budgets vont être amoindris ? Quels seront les effets concrets de ces mesures pour notre sécurité ?

L'imposture de l'affichage tout-sécuritaire de la majorité saute déjà aux yeux. Nous questionnons donc la pertinence de ces investissements au regard de leurs coûts pour le contribuable. Nous réitérons nos propositions de proximité pour la sécurité des Messines et des Messins. Elles ne sont pas grandiloquentes et dogmatiques, mais nécessaires et pragmatiques :

- augmenter la présence de la police municipale entre 2h et 6h du matin en centre-ville, notamment dans les secteurs des bars et des boîtes de nuit, ainsi que dans des endroits désertés par les pouvoirs publics ;
- prolonger la desserte en transports en commun jusqu'à 2h du matin pour que chacun puisse rentrer chez soi en toute sécurité ;
- soutenir les actions des services de la prévention spécialisée dans tous les quartiers prioritaires ;
- interpeller l'État pour une meilleure présence policière et ce, partout à Metz.

Le groupe Unis pour Metz

Danielle Bori, Hanifa Guermiti, Pierre Laurent, Denis Marchetti, Sébastien Marx, Christine Peppoloni, Charlotte Picard, Jérémy Roques, Pauline Schlosser, Jean-François Secondé, Nicolas Tochet

GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL
LE BON SENS POUR METZ

Grande Mosquée: le maire de Metz veut utiliser votre argent, le RN réclame un referendum

Après avoir fait exploser vos impôts en 2023, le maire de Metz va financer la construction de la Grande mosquée (15 M€). Une aide estimée à un demi-million d'euros !

F. Grosdidier prend la suite du maire PS qui a offert le terrain de cet édifice immense (permis de construire pour 3 000 personnes) avec un minaret de 35 mètres, sans parking suffisant ce qui présage des nuisances pour le quartier.

Par pur électoralisme, il ouvre la porte non à la pratique religieuse (qui existe déjà) mais aux ingérences étrangères et au communautarisme.

Sur ce projet, le RN a trois lignes rouges :

- l'utilisation de l'argent du contribuable
- les financements étrangers
- les groupes radicaux ou agents d'influence pro-Erdogan

Nous voulons que les Messins soient consultés. Vous avez plus que jamais le droit de dire ce que vous pensez de la gestion de votre argent par M. Grosdidier, et du double langage de la droite macronisée !

Françoise Grolet

Conseillère municipale de Metz,
conseillère de Metz Métropole,
Conseillère régionale du Grand Est

Grégoire Laloux

Président du groupe RN « Le bon sens pour Metz »,
conseiller de Metz Métropole

Marie-Claude Voinçon

Conseillère municipale de Metz, Conseillère régionale du Grand Est



GROUPE UTILE POUR METZ

Et pendant que l'opposition fait des ronds dans l'eau...

Après une vague d'agitations politiciennes et d'attaques stériles bien loin des préoccupations des Messins, l'opposition nous prouve, une nouvelle fois, qu'elle est une coquille vide !

À l'inverse de ces élus, notre majorité municipale agit depuis bientôt quatre ans pour redonner à notre ville son attractivité, sévèrement fragilisée par la gestion irresponsable de l'ancienne municipalité.

La Moselle et les cours d'eau qui jalonnent notre ville sont une richesse jusqu'à présent inexploitée. Faire de Metz une ville d'eau et une ville verte permettra à nos habitants de se réapproprier ces espaces et, au-delà, de faire découvrir notre territoire.

Nous allons ainsi rendre à l'auberge du mini-golf le cachet qu'elle mérite, après avoir résilié le bail commercial précédemment conclu et récupéré les locaux.

Le restaurant Martina, bien connu des Messins, a su convaincre le jury. Professionnel expérimenté, ce

restaurateur va rénover totalement l'auberge avec des matériaux de qualité, transformer visuellement les abords du site et installer une véranda, le tout s'inscrivant dans notre patrimoine architectural.

En période estivale, les abords vont également être animés avec notamment la réouverture du mini-golf. Fermé depuis vingt ans, il sera à nouveau accessible dans quelques semaines après des travaux nécessaires de réhabilitation.

La passerelle Wadrineau va également être créée pour relier le Ban-Saint-Martin à l'île du Saulcy. Objectif: permettre aux piétons et aux cyclistes de rejoindre rapidement le centre-ville de Metz tout en profitant de l'île du Saulcy trop longtemps abandonnée.

Enfin, les navettes fluviales Metz'O, les balades sur l'eau avec la compagnie des bateaux de Metz et les nombreuses animations estivales vont reprendre dès le mois de juin. De quoi profiter des beaux jours à Metz et d'être fiers de notre ville.

Les élus du groupe majoritaire Utile pour Metz

Julien Husson, Patrick Thil, Anne Weizman, Martine Nicolas, Marc Sciamanna, Jacqueline Schneider, Anne Stémar, Isabelle Lux, Bouabdellah Tahri, Patricia Arnold, Hervé Niel, Caroline Audouy, Jean-Marie Nicolas, Anne Fritsch-Renard, Guy Reiss, Gertrude Ngo Kaldjop, Férit Burhan, Rachel Burgy, Mammour Mehalil, Bernard Staudt, Michel Vorms, Laurent Dap, Corinne Friot, Yvette Masson-Franzil, Éric Fiszon, Laurence Molé-Terver, Blaise Taffner, Stéphanie Changarnier, Chanthly Ho, Timothée Bohr, Henri Malassé, Jérémie Bosco, Nicole Faessel, Attila Sapci



GROUPE ÉNERGIES POUR METZ

Une vision, une méthode, des actions

Lors du Conseil municipal du 28 mars où Julien HUSSON a été élu premier adjoint, notre Groupe a réaffirmé sa vision constante, sa méthode propre et ses actions phares depuis 4 ans au service de l'intérêt général.

Cette nouvelle étape dans notre mandat commun est l'occasion pour nous de rappeler toute notre place dans la réussite de la majorité. Depuis 2020, nous nous sommes toujours montrés loyaux à la politique municipale et légitimes dans l'exercice des délégations qui nous ont été confiées. Surtout, nous nous sommes toujours efforcés d'être constructifs dans les débats auxquels nous avons participé.

Outre une vision basée sur une ville de demain durable, solidaire, rayonnante et attractive, nous estimons nous différencier par notre méthode. Comme l'indique notre *Charte des Valeurs*, « nous avons la culture du groupe [...] remettant le citoyen au cœur de l'action démocratique ». Elle reflète d'abord la façon dont nous avons bâti notre programme collectivement pour ainsi proposer un certain nombre d'actions phares comme la réouverture des mairies de quartier (« Maisons Cœur de quartier »), le Plan mercredi, la revégétalisation massive de la ville, le développement des mobilités douces, la coopération avec le Luxembourg, etc. qui se sont concrétisées depuis.

Et c'est avec la même volonté que nous continuons d'œuvrer à votre service tout en vous rendant régulièrement compte de ce que nous faisons. C'est ainsi que s'est tenu le 9 avril notre 4^e Forum dédié cette fois à la « Démocratie ».

Béatrice Agamennone,

Présidente du groupe Énergies pour Metz,
Amandine Laveau-Zimmerlé, Éric Lucas,
Raphaël Pitti, Doan Tran



Stationnement

Des places gratuites pour faire ses achats



Les places «1h shopping», qui offrent 1h de stationnement gratuite, sont identifiables à leur marquage au sol de couleur rouge.

À METZ, LES PLACES «1H SHOPPING» OFFRENT UNE HEURE DE STATIONNEMENT GRATUITE. ELLES SIMPLIFIENT LE STATIONNEMENT DES CHALANDS ET FAVORISENT L'ATTRACTIVITÉ COMMERCÉANTE.

Depuis 2021, le stationnement sur la voirie à Metz a été rendu plus simple, plus facile et plus accessible. Plus simple, grâce au nombre de zones tarifaires réduites à 4 : 1h shopping, centre-ville, petite couronne et grande couronne.

Plus facile, grâce à des tarifs attractifs et explicites. Pour connaître le tarif appliqué à l'endroit où vous êtes garés, il vous suffit de vous rapporter à l'horodateur le plus proche.

Plus facile aussi, grâce à un système de paiement simplifié, avec des horodateurs «dernière génération» permettant de payer par carte bancaire sans contact. Avec également des horodateurs virtuels complémentaires, matérialisés par une signalétique adaptée, sur laquelle un QR code permet d'accéder au service sans avoir besoin d'un compte ou d'une application.

Plus facile encore, grâce à des applications (EasyPark, Indigo Neo et PayByPhone) pour payer votre stationnement sur la voirie avec votre téléphone mobile. Une solution qui donne la possibilité de prolonger ou de réduire la durée de son stationnement à distance et à la minute près, et ainsi de payer uniquement ce que vous consommez.

PLACES «1H SHOPPING» = 1 HEURE DE STATIONNEMENT GRATUITE

Pour faire ses courses facilement et sereinement, simplifier le stationnement des chalands et favoriser l'attractivité commerciale, pour répondre à la pratique du «cliquer et emporter», des places «1h shopping» ont été aménagées. Elles sont identifiables à leur marquage au sol de couleur rouge. Elles se situent dans l'hypercentre et à proximité immédiate des centralités commerciales dans les quartiers.

Vous les trouverez au **centre-ville** : rue de l'Arsenal (près du giratoire), quai Félix Maréchal, quai Paul Vautrin, place de Chambre, rue d'Estrées, place Saint-Étienne, cour du Marché Couvert, rue des Jardins, rue du Vivier, rue du Four du Cloître, rue du Chanoine Collin, rue du Haut Poirier, place Saint-Simplice, rue Haute Seille (entre les rues de l'Abreuvoir et de la Grande Armée), rue Coislin, rue Saint-Henry, rue Saint-Charles, rue du Cambout, rue Lasalle et place Saint-Martin, ainsi que rue Dupont des Loges et rue Paul-Joseph Schmitt. **À proximité de la gare** : rue Gambetta (entre la rue Charlemagne et la place du Général de Gaulle). **Quartier de l'Amphithéâtre** : rue des Messageries. **En Nouvelle Ville** : place Jean Moulin et rue Charles Abel. **À Queuleu** : au début de l'avenue de Plantières et au début de la rue de Queuleu.

La gratuité d'1h est valable 1 fois par demi-journée pour chaque véhicule (1 fois le matin et 1 fois l'après-midi). Attention, la prise d'un ticket papier aux horodateurs, ou virtuel sur téléphone mobile, est obligatoire pour profiter de l'heure de gratuité offerte sur les places «1h shopping». Pensez-y !

Le flyer d'information «Le stationnement sur la voirie», avec le plan des zones tarifaires est disponible dans les équipements municipaux, ainsi qu'à la boutique Indigo «Espace Metz Stationnement» située 13 rue du Coëtlosquet. Il est également téléchargeable en ligne sur metz.fr

Les élus à votre écoute

- i** Prenez rendez-vous:
- directement au guichet de votre mairie de quartier
 - sur metz.fr
 - par téléphone, en appelant Allo Mairie au 0800 891 891, appel et service gratuits

Prendre rendez-vous

Pour vos démarches d'état-civil et les formalités administratives prenez rendez-vous sur metz.fr/demarches/contacter.php



Contacts utiles

URGENCES

- Samu : 15
- Pompiers : 18
- Hébergement d'urgence : 115
- Médigarde : 0 820 33 20 20
(numéro indigo 0,12 euros/minute)

RELAIS PETITE ENFANCE

57 boulevard d'Alsace à Borny (Mettis ligne A station Hauts-de-Blémont)

CCAS DE LA VILLE DE METZ

22-24 rue du Wad-Billy

POINTS D'ACCÈS AUX DROITS ET CONCILIATEUR DE JUSTICE

- Pôle des Lauriers, 3 bis rue d'Anjou à Borny (Mettis ligne A station Hauts-de-Blémont)
- Conseil départemental de l'accès au droit, 3 rue Haute Pierre cdad-moselle.justice.fr

Police municipale et objets trouvés

03 87 55 84 84

24 h/24 - 365 jours / an
 57 rue Chambièrre

Vos mairies de quartier

BELLECROIX LES BORDES

Bibliothèque-médiathèque
13 rue de Toulouse
 lundi-mercredi : 8 h-12 h, 13 h-17 h,
jeudi : 11 h-19 h,
vendredi : 8 h-12 h

03 87 55 59 03

Élu(e) : Mme Arnold (Bellecroix)
Élu : M. Reiss (Les Bordes)

BORN Y

Pôle des Lauriers
3 bis rue d'Anjou
 lundi-jeudi : 8 h-12 h, 13 h-17 h,
vendredi : 8 h-12 h

03 87 55 59 05

Élu(e) : M. Mehalil
Élu(e) : Mme Ngo Kaldjop

GRANGE-AUX-BOIS

5 rue du Cuvion
 lundi-jeudi : 8 h-12 h, 13 h-17 h,
vendredi : 8 h-12 h

03 87 55 59 10

Élu(e) : Mme Lux

QUEULEU PLANTIÈRES

1 rue du Roi Albert
 lundi-jeudi : 8 h-12 h, 13 h-17 h,
vendredi : 8 h-12 h

03 87 55 59 07

Élu(e) : Mme Molé-Terver (Queuleu)
Élu : M. Bosco (Plantières)

CENTRE-VILLE

Hôtel de Ville
1 place d'Armes - J.F. Blondel
 lundi-vendredi : 8 h-12 h, 13 h-17 h
 Élu(e) : Mme Fritsch-Renard (Les Isles)
Élu(e) : Mme Nicolas (Outre-Seille)
Élu : M. Taffner (Ancienne Ville)

LA PATROTTE METZ NORD

76 avenue de Thionville
 lundi-jeudi : 8 h-12 h, 13 h-17 h,
vendredi : 8 h-12 h

03 87 55 59 02

Élu : M. Burhan

LE SABLON

Élu(e) : Mme Stémart (Sablon)

NOUVELLE VILLE

4/6 rue des Robert
 lundi-jeudi : 8 h-12 h, 13 h-17 h,
vendredi : 8 h-12 h

03 87 55 59 08

Élu : M. Vorms (Nouvelle Ville)
Élu : M. Nicolas (Nouvelle Ville)

MAIRIE GARE ANNEXE

dans la galerie centrale
 lundi-jeudi : 11 h-15 h, 15 h 30-19 h,
vendredi : 8 h-12 h

VALLIÈRES

3 rue des Bleuets
 lundi-jeudi : 8 h-12 h, 13 h-17 h,
vendredi : 8 h-12 h

03 87 55 59 41

Élu(e) : Mme Daussan-Weizman

MAGNY

14 rue Jean d'Apremont
 lundi-jeudi : 8 h-12 h, 13 h-17 h,
vendredi : 8 h-12 h

03 87 55 59 40

Élu(e) : Mme Stémart

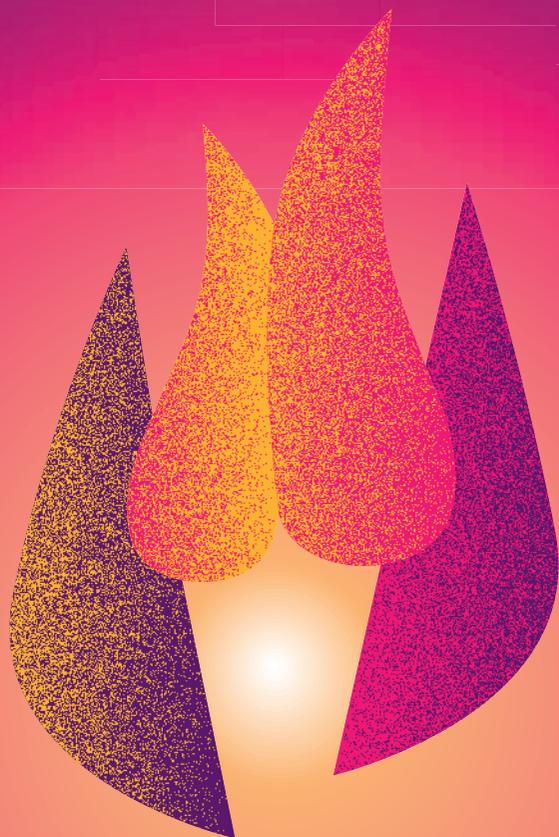
DEVANT-LES-PONTS

15 chemin sous les Vignes
 lundi-jeudi : 8 h-12 h, 13 h-17 h,
vendredi : 8 h-12 h

03 87 55 59 26

Élu(e) : Mme Schneider

Le 27 juin 2024



PASSAGE
de la
FLAMME
OLYMPIQUE
METZ



metz.fr